

REDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

Journal politique, religieux, social

## NOUVELLES DU JOUR

### M. Roosevelt ne veut pas de stabilisation monétaire.

Le différend anglo-russe aplani.

Les mailles du filet bolchéviste se resserrent.

Le président Roosevelt a définitivement décidé de ne faire aucune concession en ce qui concerne la stabilisation. Le gouvernement des Etats-Unis continue à penser que le dollar est trop cher et il estime qu'une nouvelle baisse est nécessaire dans l'intérêt du redressement économique américain. La Banque fédérale de réserve pourra tenter de contrecarrer les fluctuations désordonnées de la devise américaine, mais sans empêcher la baisse normale du dollar.

Au cours des déclarations que le président Roosevelt a faites aux représentants de la presse, il a indiqué qu'une stabilisation des monnaies était inutile tant que l'abandon de l'étalon-d'or, par certaines nations restait possible.

Il faut faire observer que l'année fiscale américaine, qui s'est terminée le 30 juin, s'est soldée par un déficit budgétaire de 1 milliard 788 millions de dollars, auxquels il faut ajouter le compte spécial de l'Office de reconstitution financière s'élevant à 1 milliard 277 millions, ce qui porte l'augmentation de la dette publique à plus de trois milliards de dollars. Le budget de l'année fiscale 1933-1934 est équilibré sur le papier, mais le programme de redressement économique et financier est inscrit sur des comptes spéciaux, ce qui rend l'équilibre illusoire.

La décision de M. Roosevelt de refuser de stabiliser et la baisse consécutive du dollar ont provoqué de nouvelles spéculations. Les gains ont été de 1 à 3 points en moyenne. Les transactions, à New-York, ont porté sur trois millions de titres. La nouvelle action de la Banque fédérale de réserve de prévenir les fluctuations brusques du dollar est considérée comme un moyen d'éviter les excès de la spéculation, mais sans empêcher la baisse régulière du dollar.

Pour remédier au différend qui met aux prises les Etats-Unis et les pays qui restent fidèles à l'étalon d'or, on a préconisé, à Londres, la solution suivante : renoncer pour le moment à une stabilisation générale des devises, mais limiter les fluctuations anormales par une action collective contre les spéculateurs. Cette solution s'explique par le souci de ne pas rompre avec Washington. L'opinion britannique semble mue par une double préoccupation : éviter, dans l'ordre économique comme dans l'ordre politique, l'antagonisme entre l'Europe et les Etats-Unis, et conserver à l'Angleterre, selon l'expression du *Sunday Times*, le rôle de médiatrice entre l'Europe et l'Amérique.

Hier soir, une conférence a réuni quelques chefs de banques centrales d'émission, des experts des Etats partisans de l'étalon d'or et le chancelier de l'Echiquier (ministre des finances britannique). Les personnes présentes ont paru très préoccupées des difficultés dans lesquelles la décision du président Roosevelt avait placé la conférence et les gouvernements des pays attachés à l'étalon d'or, ainsi que le gouvernement anglais lui-même. Celui-ci se trouve, en effet, partagé entre le désir de ne pas se séparer des Etats-Unis et de certains Dominions et celui de continuer la politique de stabilité monétaire qu'il poursuit depuis quelques mois. Aucune décision n'a été prise, si ce n'est celle de poursuivre les négociations dans la journée d'aujourd'hui, lundi.

Dans les milieux de la conférence, on dit qu'une proposition sera faite, cet après-midi, ou demain, mardi, d'interrompre les travaux de la conférence. On ajoute que les pays à monnaie d'or sont particulièrement enclins à l'ajournement.

\*\*\*

On annonce que, à la suite d'un accord intervenu samedi entre sir John Simon et

Litvinof, pour le règlement du différend anglo-russe, l'embargo sur l'importation des marchandises russes en Angleterre est levé. D'autre part, l'embargo imposé à titre de représailles par les Soviets sur les importations anglaises en Russie est également levé. Les deux ingénieurs anglais, Thornton et Macdonald, qui étaient emprisonnés en Russie depuis quelques mois sous l'inculpation d'espionnage, et à la suite de la condamnation desquels les mesures précitées avaient été prises, ont été libérés. Ils sont aussitôt partis pour Londres.

Le communiqué qui annonce la levée de l'embargo imposé à l'importation des marchandises russes en Angleterre ajoute que des dispositions sont prises pour rouvrir les négociations en vue de la conclusion d'un accord commercial anglo-russe ; ces négociations avaient été interrompues à la suite de l'arrestation des ingénieurs anglais à Moscou.

On doit regretter les concessions faites par la Grande-Bretagne au gouvernement odieux de Moscou. Nul doute que ces concessions seront largement exploitées par la propagande bolchéviste.

\*\*\*

Un décret du comité central du parti bolchéviste russe réorganise les cellules communistes dans les campagnes et annonce une nouvelle étape dans la bolchévisation du village.

Les cellules sont désormais soumises aux fameuses sections politiques. Il s'agit, comme on sait, de sections qui ont été composées de communistes particulièrement sûrs, qui, munis de pleins pouvoirs, ont été chargés d'organiser la campagne des semailles et, plus généralement, de prendre en main la direction des fermes collectives (*kolkhozes*). Ces sections ont leur quartier général aux « sections de tracteurs », position de commandement d'où elles surveillent les fermes collectives.

Les cellules des *kolkhozes* seront étroitement rattachées aux sections. Celles-ci affermiront de la sorte leur contrôle sur l'activité des paysans, embrigadés dans l'immense « caserne » collectiviste. Elles auront, d'autre part, à organiser l'instruction des villages et, à cet effet, elles devront publier des journaux et organiser des tournées de conférences et de cinémas.

Le gouvernement de Moscou se vante d'avoir déjà obtenu des résultats sensibles tant en ce qui concerne la répression de la résistance passive et des actes de malveillance, qui seraient en décroissance (!), qu'en ce qui concerne les semailles, qu'on se vante d'avoir menées à bien. Mais l'avenir, seul, dira la qualité de ces semailles et si les très graves difficultés alimentaires actuelles pourront être quelque peu réduites.

### LE PARTI SOCIALISTE

Le comité central du parti socialiste suisse s'est réuni à Berne afin d'examiner la situation politique. Le comité a établi douze revendications d'ordre politique et économique concernant la défense contre le fascisme. Quant à l'attitude négative du groupe socialiste du Conseil national à l'égard de la loi sur l'ordre public, elle a été approuvée par le comité.

Les pouvoirs nécessaires ont été octroyés au comité directeur en vue de la conclusion d'un accord d'ordre technique avec l'organisation des Jeunesses socialistes. L'accord, mettant fin au conflit existant avec le parti socialiste genevois a été ratifié.

Le comité a voté une résolution en faveur de la défense de la monnaie suisse et de l'assainissement des finances de l'Etat. (Heureux revirement par rapport à l'attitude de certains journaux socialistes dans ces matières !)

## Allocution de S. Exc. Mgr Marius Besson

pour le

centenaire de la Société de Saint-Vincent de Paul,  
à Fribourg

Messeigneurs,  
Mes très chers Frères,

Lorsque, à la veille des grandes fêtes centenaires qui viennent d'avoir lieu, à Paris, M. le président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul me fit l'honneur de m'inviter à prendre la parole, devant les confrères du monde entier, dans cette basilique de Montmartre élevée par le cœur de la France chrétienne au Cœur adorable du Sauveur, il m'écrivit, entre autres : « Nous ne vous demandons pas un panégyrique, nous ne méritons aucun éloge ; nous attribuons à la divine Providence le développement merveilleux pris par l'œuvre d'Ozanam en l'espace de cent ans et le bien que nous avons eu la joie d'accomplir ; nous vous demandons les conseils que vous dictera votre expérience et les encouragements qui pourront nous aider à poursuivre notre charitable mission. » De tels sentiments, si pénétrés d'humilité chrétienne, répondaient trop à ceux du fondateur des Conférences de Saint-Vincent de Paul pour que je n'aie pas suivi la consigne qui m'était donnée. Je l'ai fait à Paris ; je le ferai de nouveau sous les voûtes de notre cathédrale, souhaitant que l'institution providentielle dont nous célébrons le centenaire soit toujours mieux comprise, et se répande toujours davantage dans les diverses régions de notre diocèse et de notre pays.

Tous les conseils que je puis vous donner, Messieurs, se résument en un seul : gardez l'esprit de votre fondateur, c'est-à-dire un esprit d'authentique charité. Le divin Maître nous l'enseigne, presque à chaque page de son Evangile, la charité, qui nous fait aimer Dieu par-dessus tout, mais aussi le prochain comme nous-mêmes par amour pour Dieu, figure au premier rang des vertus. Elle est la marque à laquelle on nous reconnaît pour disciples du Christ ; elle est, entre nos mains, une arme à deux tranchants, puisque le divin Juge nous traitera comme nous aurons traité nos semblables, et qu'il regardera comme fait à lui-même ce que nous aurons fait à l'un quelconque d'entre eux. L'orthodoxie est un devoir sacré ; la lutte pour la bonne cause est nécessaire ; la pratique religieuse, indispensable ; mais tout cela n'a pas de valeur devant Dieu sans la charité. C'est précisément ce que Frédéric Ozanam, à la suite du grand saint dont il fit son modèle et son protecteur, comprit dès le premier jour : charité pour adoucir la douleur physique des pauvres et des malades, charité pour guérir la souffrance morale de ceux qui ne croient point, ou dont la conduite n'est pas en harmonie avec leur foi.

Lorsque, en 1833, Frédéric Ozanam constata que la fameuse Conférence d'histoire, où se groupait une élite de jeunes hommes, n'obtenait pas les résultats désirés, soit parce que ses membres n'en recevaient guère de secours spirituels, soit parce que ses adversaires lui reprochaient une activité trop théorique, à l'heure où les réalisations pratiques s'imposaient, il résolut de faire, suivant sa propre expression, ce qu'avait fait Jésus-Christ, c'est-à-dire d'aller aux pauvres. Et, d'un élan sublime, il s'en fut, avec son ami Le Taillandier, porter à une famille besogneuse la provision de bois qu'il avait encore pour le reste de l'année.

Telle est, Messieurs, vous le savez, l'origine de vos conférences. Elles sont nées d'une pensée charitable — intelligemment charitable, puisque, non content de faire l'aumône aux pauvres, Ozanam voulait qu'on s'intéressât à l'ensemble de leurs besoins, qu'on s'occupât de l'avenir de leurs enfants, qu'on remplît auprès d'eux toutes les tâches utiles à l'obtention de leur vrai bien ; — généreusement charitable, puisque, non content d'une distribution plus ou moins officielle de secours, Ozanam demandait la visite « assise », c'est-à-dire prolongée, le tête-à-tête, où deux hommes, socialement éloignés, mais chrétiennement rapprochés, se sentent vraiment frères, se parlent en confiance, et voient soudain tomber le mur qui les séparait ; — surnaturellement charitable, puisque, non content d'exercer le dévouement qu'inspirait son instinctive bonté, Ozanam reconnaissait Dieu dans la personne des pauvres, distinguant son image lumineuse sous leurs traits défranchis par la souffrance, et

redisant en son cœur pour les saluer la parole de l'apôtre saint Thomas : *Tu es Deus meus et Dominus meus!* Le contact personnel avec ceux qui souffrent, aimés comme des membres douloureux du Christ, fut même l'école pratique où votre fondateur puisa la science sociale, bonne école, et que nulle autre ne peut remplacer. « La science sociale, disait-il, s'apprend moins en lisant des livres qu'en montant les étages de la maison du pauvre, en s'asseyant à son chevet, en souffrant du même froid et de la même faim, en entrant dans le secret de son cœur désolé et de sa conscience dévastée. »

Si vous voulez, chers Messieurs, marcher sur les traces de celui qui fut le plus actif organisateur de vos conférences, aimez les pauvres, intelligemment, généreusement, surnaturellement, et, suivant le texte même de la prière que vous récitez à chacune de vos réunions, demandez la grâce, non seulement de tout donner à ceux qui sont dans le besoin, mais de vous donner vous-mêmes, par amour pour Dieu.

La charité corporelle, bien qu'elle fût en quelque sorte divinisée chez lui par la foi profonde qui l'animait, n'était pourtant pas la première préoccupation de Frédéric Ozanam. Il voulait avant tout et par-dessus tout la charité spirituelle. Quand il apprit que la Conférence de la ville de Sceaux n'avait presque plus de pauvres, il ne crut pas devoir la supprimer. « L'assistance matérielle, dit-il, n'est que la fin secondaire de notre œuvre ; la sanctification des âmes en est la fin principale ; nous y travaillerons. » La sanctification des âmes : voilà pourquoi l'exercice du dévouement n'était pour lui qu'un moyen de rapprocher de Dieu tous ceux qu'il secourait, et surtout de rendre ses confrères meilleurs, de les pénétrer d'une vie surnaturelle plus intense, d'un esprit chrétien plus parfait ; voilà pourquoi, dans son cœur, à côté de ceux que le monde appelle les pauvres, de ceux qui manquent de nourriture et de vêtement, il fit toujours une grande place à ces autres besogneux qui sont les gens de toutes conditions, vivant en marge de la pratique religieuse, ou même privés des lumières de la foi. Nous ne pouvons oublier une coïncidence tout à fait significative : c'est au moment même où Frédéric Ozanam organisait le premier groupe de confrères de Saint-Vincent de Paul qu'il faisait les premières démarches à l'Archevêché de Paris pour obtenir les conférences de Notre-Dame.

Je voudrais avoir, chers Messieurs, plus de temps qu'il ne m'en est donné, pour parcourir avec vous les phases multiples du magnifique apostolat d'Ozanam, au milieu, non seulement de la jeunesse universitaire, mais des maîtres de la pensée de son époque. J'aimerais, car j'estime que ce serait opportun, pouvoir insister sur la compréhension si large, sur la bonté si vraiment évangélique, dont il fit preuve à l'égard de ceux qui ne partageaient pas ses croyances chrétiennes, et cela, toujours dans un seul but : les amener au Christ qu'ils ignoraient ou qu'ils connaissaient mal. Rappelez-vous, par exemple, Messieurs, la correspondance qu'il entretenait avec le savant libre-penseur qu'était Ernest Havet, la force de conviction, mais aussi la touchante indulgence, qui le dirigèrent, et la délicatesse exquise qui lui fit terminer sa dernière lettre par cette protestation : « Bien des choses nous rapprochent ; s'il en restait une qui fût entre nous un nuage, croyez-moi disposé de grand cœur à tout ce qui pourrait l'éclaircir. » Plus nous lisons ses lettres, ou ses livres, ou même ce qu'ont écrit de lui ceux qui le connurent davantage, plus nous sommes frappés de l'importance qu'il attachait à l'apostolat intellectuel, et de la manière bien à lui, toute de douceur et d'esprit conciliant, dont il l'exerçait. Il n'était pas de ceux qui se contentent d'imposer silence à l'adversaire par des plaisanteries incisives ou par des accusations indignées : jamais il n'eut une parole blessante pour qui que ce soit, même à l'heure douloureuse où des chrétiens comme lui, qui auraient dû le comprendre et l'admirer, travestissaient, peut-être sans le vouloir, ses meilleures intentions. Reprenant à son compte une phrase célèbre de Pascal, il disait, à propos de ceux contre qui l'on doit défendre les droits de la vérité : « Il ne faudrait les injurier qu'en

cas où cela leur servit ; or, cela leur nuit. > Cette bonté d'âme, loin d'avoir sa source dans la faiblesse, venait d'une force puissante : les forts sont doux ; le mot, je crois, est de Platon. Et si tel de ses contemporains put lui reprocher de ménager trop ceux qui se trouvent de l'autre côté de la barricade, beaucoup d'autres, mieux avisés, comprirent qu'il portait en son cœur l'esprit de l'Evangile, que sa tactique était inspirée par la haute idée qu'il avait de la valeur des âmes, et qu'il cherchait uniquement, non des satisfactions d'amour-propre, mais le retour des enfants prodigés à la maison paternelle. Lamar-tine l'a dit avec bonheur, sa tolérance n'était pas une concession, c'était un respect.

Si vous voulez être, chers Messieurs, dans la ligne de votre fondateur, vous ne resterez jamais indifférents à la détresse de vos contemporains qui ne connaissent plus le Père céleste, ni le don qu'il a fait de son Fils au monde, ni l'Eglise qui garde sa doctrine et ses sacrements. Vous vous efforcerez de répandre dans leurs âmes, avec la grâce du Sauveur, le rayon qui éclaire et qui réchauffe. Vous les attirerez, moins par l'affirmation brutale de la vérité, qui, parfois, offusque les esprits mal préparés à la recevoir, moins même par la discussion qui souvent ne sert pas à grand'chose, que par la charité fraternelle, dont vos paroles et vos actes seront toujours inspirés.

Soyez charitables, au sens le plus complet du terme, pour devenir de bons ouvriers de la moisson divine : ce sera le signe auquel on vous reconnaîtra pour de vrais chrétiens, pour de fidèles confrères de Saint-Vincent de Paul. Cherchez-en la force dans une union très étroite avec le divin Maître : votre fondateur savait que « nous devons être des saints pour faire des saints ». Animez votre charité de la foi sans peur et sans reproche qui le distinguait toujours et qui arrachait au grand Ampère ce cri d'admiration : « Ce qu'Ozanam mit au-dessus de toutes choses, en ce monde, ce fut sa foi catholique. » Cette foi ferme et agissante, vous irez, comme votre fondateur, la chercher dans l'eucharistie. « Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, déclarait Ozanam, il y a, dans l'inexprimable douceur de la communion, une puissance de conviction qui me ferait défier l'incrédulité de toute la terre. » L'homme qui trouvait de pareils accents avait compris ce qu'est la sainte communion, et, quand il sentait le cœur du Christ battre sur son cœur, il y puisait les admirables sentiments que vous connaissez. Messieurs, n'en doutez pas, c'est dans la communion que votre fondateur alimentait sa foi profonde, génératrice de cette charité sans borne qui donne à toute sa vie son esprit distinctif. Gardez cet esprit : c'est le seul conseil qu'il me paraisse utile de vous donner à l'occasion de ce glorieux centenaire.

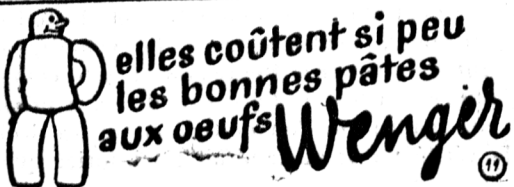
Faut-il vous adresser encore des encouragements ? Je ne le pense pas. Quel encouragement plus efficace voulez-vous que la constatation de l'immense bien réalisé chaque jour depuis cent ans ? Quelle preuve de succès plus manifeste que ces quatorze mille conférences, avec leurs 190,000 membres actifs, répandus à travers le monde entier ? Quelle invitation plus pressante à travailler toujours davantage, que les fêtes splendides auxquelles nous avons la joie de prendre part ? Encourager, c'est donner du courage à ceux qui n'en ont pas assez. Je ne vous encourage pas, Messieurs, je vous félicite et je vous remercie.

Daigne notre grand Dieu, dont le cœur se reflète si lumineusement dans celui de saint Vincent de Paul et dans celui de Frédéric Ozanam, nous accorder la grâce d'être toujours plus, au milieu de ce monde, pauvre, malade et divisé, les vrais apôtres de la charité chrétienne, de nous dévouer sans trêve à toutes les misères physiques, intellectuelles et morales, de discerner constamment, sur les traits de ceux qui souffrent, la marque adorable de la croix rédemptrice. Alors, après avoir, au cours de notre existence terrestre, servi le grand Pauvre dans la personne de nos frères malheureux, nous aurons la joie, quand viendra notre dernière heure, de le voir à notre chevet, les mains percées de plaies et le front couronné d'épines, mais le cœur rayonnant d'amour, et nous l'entendrons nous dire, suivant sa promesse qui ne passe pas : « Venez, les bénis de mon Père, prenez possession du Royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; prisonnier, et vous êtes venu jusqu'à moi. Tout ce que vous avez fait au dernier des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait. »

## LA SANTÉ PUBLIQUE

### Le typhus en Serbie

Le typhus exanthématique a fait son apparition dans la région des mines de fer de Zenitha, en Bosnie. On compte déjà plusieurs morts.



elles coûtent si peu  
les bonnes pâtes  
aux oeufs Wenger

## Politique genevoise

Pour la protection de l'ordre public. — Le renforcement de la police. — Prochain branle-bas électoral.

Genève, 30 juin.

Pendant que, dans la plupart des cantons, la politique chôme à partir de juillet pour reprendre au début de l'automne un regain d'activité, le Grand Conseil genevois siège encore en session extraordinaire. Il s'agit en premier lieu de voter en troisième et dernier débat deux lois particulièrement importantes.

Le premier projet est une mise au point du code pénal cantonal, destinée à prévenir et à punir les actes collectifs contre l'ordre et la paix publique.

Quiconque aura pénétré dans une habitation, un atelier ou un chantier, ou s'y sera maintenu au mépris de l'injonction de sortir adressée par un ayant-droit, sera puni de l'emprisonnement et de la privation des droits civiques.

Le second projet confère au Département de justice et police le droit d'interdire tout cortège, assemblée ou autre manifestation de nature à troubler l'ordre et la sécurité publics, ou contrairement aux lois et règlements.

Des atteintes répétées à la liberté des ouvriers non grévistes et les sanglants événements du 9 novembre ont montré les lacunes de notre législation et l'urgence nécessaire de les combler.

Naturellement, le groupe socialiste combat de toutes ses forces le projet soumis à l'approbation du pouvoir législatif.

\*\*\*

Si, lors de la nuit sanglante, le Conseil d'Etat avait disposé de forces de police suffisantes, il eût pu mettre les chambardeurs à la raison, sans avoir besoin de faire appel à l'armée. Aussi, instruit par l'expérience, vient-il de déposer un projet comportant une augmentation de l'effectif du corps de la Sûreté et de la gendarmerie.

Actuellement, la Sûreté compte 52 hommes et la gendarmerie 225, auxquels il convient d'ajouter 54 gardes ruraux, en tout 331 hommes. En 1919, la police comprenait 403 agents. Des raisons d'économie ont amené le gouvernement à réduire l'effectif.

Or, le service devient chaque jour plus compliqué, la tâche plus ardue. Police des étrangers, police du commerce, police sanitaire, sans compter la surveillance de la rue et de la circulation, exigent un nombre sans cesse croissant d'agents qualifiés. La fusion de la ville et de la banlieue a remis à l'Etat de nouvelles compétences. La multiplicité des conférences et des assemblées de la Société des nations impose des mesures de protection extrêmement rigoureuses.

Les groupes nationaux sont tombés d'accord sur le recrutement de 50 gendarmes, effectué en deux ans. Quant aux agents de Sûreté, il a été convenu de procéder préalablement à une réorganisation de ce corps. Si, l'opération terminée, il est prouvé qu'une augmentation s'impose, le Conseil d'Etat reviendra devant le Grand Conseil avec un nouveau projet.

\*\*\*

L'automne prochain, le peuple de Genève sera appelé à renouveler ses autorités tant législatives qu'exécutives. L'agrégation à la ville des trois communes suburbaines des Eaux-Vives, de Plainpalais et du Petit-Saconnex nécessite une révision constitutionnelle.

Jusqu'ici, le canton était divisé en trois arrondissements électoraux. Nous aurons désormais un arrondissement unique. Les corps constitués seront nommés pour une durée de trois ans. L'élection du Grand Conseil aura lieu le premier dimanche de novembre et, trois semaines après, celle du gouvernement. Le système proportionnel tempéré par un quorum de 7 % continuera à être appliqué à la nomination du corps législatif et le système majoritaire à celle de l'exécutif.

Les radicaux ont esquissé une attaque contre la représentation proportionnelle, qu'ils rendent responsable de leurs mécomptes politiques ; mais ils ont sagement renoncé à leur opposition.

Une proposition tendant à porter à quatre ans la durée des fonctions publiques a été repoussée.

Le Grand Conseil ne manquera pas d'approuver le projet, qui, en septembre, sera soumis à la ratification populaire.

\*\*\*

Samedi, le Grand Conseil genevois a voté la loi instituant un collège unique pour l'élection des membres du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.

Le Grand Conseil a ensuite adopté, en troisième débat, contre les voix socialistes, les lois concernant les modifications du code pénal pour le maintien de l'ordre.

M. Dicker, socialiste, a annoncé que son parti lancerait un référendum.

Enfin, le Grand Conseil a voté un crédit de 300,000 fr. pour les chômeurs.

### La grève à Zurich

Les monteurs en installations sanitaires de Zurich, suivant l'exemple des électriciens, se sont mis en grève samedi. Le conflit porte sur la question de la prolongation du contrat. Les patrons et l'Office de conciliation veulent prolonger la convention jusqu'au 15 décembre ; les ouvriers exigent une prolongation d'un an. La grève s'étend à 200 ouvriers.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### Départ de missionnaires d'Immensee

Le 29 juin, à l'Institut des missions d'Immensee, a eu lieu la cérémonie du départ de missionnaires pour le Heiloungkiang (Mandchourie). Ce sont les abbés Franz Schwitler, de Næfels, Moritz Baumann, de Brugg, et Adolphe Lenz, de Buch, près de Frauenfeld. Tous trois étaient jusqu'ici dans l'enseignement et l'abbé Franz Schwitler était recteur du collège de Rebsien. Le nouveau groupe de missionnaires se rendra en Mandchourie par la voie maritime avec cinq Sœurs d'Ingenbohl.

Les Sœurs et les missionnaires sont attendus à Tsitsikar par Mgr Eugène Imhof, préfet apostolique. Les tâches qui attendent la mission sont énormes. En effet, dans la capitale, plus d'un millier d'élèves fréquentent les écoles et les collèges de la mission. A l'occasion d'une grande fête du nouvel Etat, le gouverneur de la province et le ministre de l'instruction ont fait l'éloge de la mission catholique suisse, pour la manière excellente dont elle pourvoit à l'éducation de la jeunesse du pays.

Les missionnaires suisses ont 24 stations principales et plus de 119 stations secondaires, 6 pharmacies, 4 hôpitaux.

Après l'arrivée du nouveau groupe, le nombre des missionnaires d'Immensee dans le Heiloungkiang sera de 28 et celui des Sœurs de 21.

## Nouvelles financières

### Un emprunt fédéral

Le Conseil fédéral a décidé d'émettre pour les Chemins de fer fédéraux un emprunt de 150 millions de francs 4 %, destiné à la conversion du deuxième emprunt 4 ½ % pour l'électrification de 1932. 125 millions ont été pris ferme par les banques ; 25 millions ont été réservés au Département fédéral des finances, pour les fonds spéciaux de la Confédération, les banques ayant toutefois la faculté de recourir à cette dernière tranche pour servir intégralement les conversions et souscriptions contre espèces jusqu'à concurrence de 150 millions.

L'emprunt aura une durée de 10 ans et sera émis au cours de 97,40 %, plus le timbre fédéral, ce qui assure au souscripteur un rendement de 4,30 %.

### Situation de la Banque nationale suisse au 30 juin

L'agitation provoquée sur le marché des changes par les discussions monétaires de Londres et les attaques de la spéculation contre le florin hollandais et le franc suisse ont amené une nouvelle diminution de 63 millions du montant des valeurs en or, qui tombent ainsi à 1,876 millions. Les demandes de devises ont donc été plus fortes que les semaines précédentes. Il ne faut cependant pas perdre de vue que le montant des valeurs or, avant 1931, n'avait jamais dépassé le milliard.

Quoiqu'on soit en fin de semestre, le crédit de la banque d'émission n'a presque pas été mis à contribution. Le portefeuille d'effets suisses n'a augmenté que de 2,1 millions, ce qui l'a fait passer à 17 ½ millions. Par contre, les avances sur nantissement ont augmenté dans une forte mesure ; de 2,2 millions, elles atteignent 58,9 millions. Il y a aussi un accroissement de 6,1 millions des effets de la Caisse de prêts, qui se montent ainsi à 19,1 millions.

Les avoirs du marché auprès de la Banque nationale ont encore diminué par suite des demandes de devises. Les engagements à vue sont tombés, la semaine passée, de 87,6 à 50 millions.

La circulation des billets a augmenté, comme c'est l'habitude, dans la dernière semaine du semestre ; toutefois, l'augmentation n'est que de 51 millions, contre 85 millions les années précédentes. La circulation des billets (1 milliard 487 millions) est de 87 millions plus faible qu'à la fin juin 1932.

Le 30 juin, les billets en circulation et les engagements à vue étaient couverts par l'or et les devises or à raison de 94,35 %.

## Carnet de la science

### Un nouvel appareil de télévision

A Chicago, le professeur Zworykine a soumis à l'Association américaine pour le développement des sciences un nouvel appareil appelé « iconoscope », composé d'une chambre électrique ayant une sensibilité approximativement égale à celle d'un appareil cinématographique et munie d'un système de lentilles analogue.

M. Zworykine utilise pour recevoir et retransmettre au loin des images, des tubes à rayons cathodiques, ce qui permet l'observation de phénomènes qui échappaient jusqu'ici à l'œil humain, notamment celle des rayons ultra-violet.

Le professeur Zworykine estime que la télévision est ainsi entrée dans le domaine pratique.



## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### Barberan et Collar vivants ?

On mande de Mexico à une agence d'information espagnole que les aviateurs Barberan et Collar auraient été retrouvés vivants dans l'Etat de Campèche.

#### Déraillement

En Espagne, samedi, comme l'express de Badajoz arrivait près de Getafe, à quelques kilomètres de Madrid, un wagon, par suite de la rupture d'un essieu, a déraillé et s'est renversé. Un grand nombre de voyageurs ont été blessés. Il y aurait un mort et un blessé dans un état désespéré.

#### Collision

A Hagen (Westphalie), hier dimanche, une violente collision s'est produite entre un autocar dans lequel se trouvaient une trentaine de gardes d'assaut et un autre camion automobile. L'autocar se renversa, projetant sur la chaussée ses trente passagers, dont cinq furent grièvement blessés. Le chauffeur a été arrêté.

#### Mineurs sauvés

Après quatre jours d'efforts, neuf des onze mineurs ensevelis par un éboulement, près de Budapest, ont été sauvés par les équipes de sauveteurs. Les réchappés, épuisés, ont été transportés à l'hôpital. Des efforts se poursuivent pour retrouver les deux mineurs manquants, mais on a peu d'espoir de les retrouver.

#### Incendie dans un port

A Düsseldorf, hier dimanche, un incendie a éclaté dans le port et a détruit un grand entrepôt de matériaux de construction. Les dégâts sont importants. Ils n'ont pas encore été estimés.

#### Deux vieillards assassinés

Près d'Evian, hier soir dimanche, on a découvert dans une maison isolée les cadavres de deux vieillards, M. et M<sup>me</sup> Blanc, âgés de soixante-cinq ans. La fille des deux malheureux, grièvement blessée, respirait encore faiblement.

D'après l'enquête, l'assassin, qui espérait trouver de l'argent dans la maison, a assommé ses victimes avec un marteau.

#### Une automobile en feu

Samedi, M. Mézier et sa femme, directrice d'école à Paray-le-Monial, venus de cette ville, roulaient dans la direction d'Autun, accompagnés de leurs filles et d'une voisine, M<sup>lle</sup> Betty.

Par suite de l'éclatement d'un pneu, la voiture se précipita contre un arbre. Le choc produisit un court-circuit et le réservoir d'essence prit feu.

En quelques secondes, l'automobile fut entourée de flammes. Des sauveteurs essayèrent de retirer les passagers de la voiture, mais la chaleur était telle qu'elle les empêcha d'approcher.

M. Mézier put cependant être dégagé, grièvement brûlé à la tête et à la poitrine. M<sup>me</sup> Mézier ne put être retirée que dix minutes plus tard du brasier. Son cadavre était entièrement carbonisé. Une des jeunes filles a le crâne fracturé ; sa sœur et M<sup>lle</sup> Betty sont dans un état très grave.

#### Un gérant de banque voleur

Le gérant d'une banque de Düsseldorf a été arrêté samedi, pour détournements s'élevant à plus de 500,000 marcs.

### SUISSE

#### Tué par une automobile

Samedi, un peu avant midi, un automobiliste allant à Genève a tamponné, au-dessous de Founex, M. Charles Gato, architecte, qui traversait la chaussée.

Relevé inanimé, le corps mutilé, et transporté chez lui, M. Gato a expiré peu après sans avoir repris connaissance.

#### Une chute mortelle aux Rochers de Naye

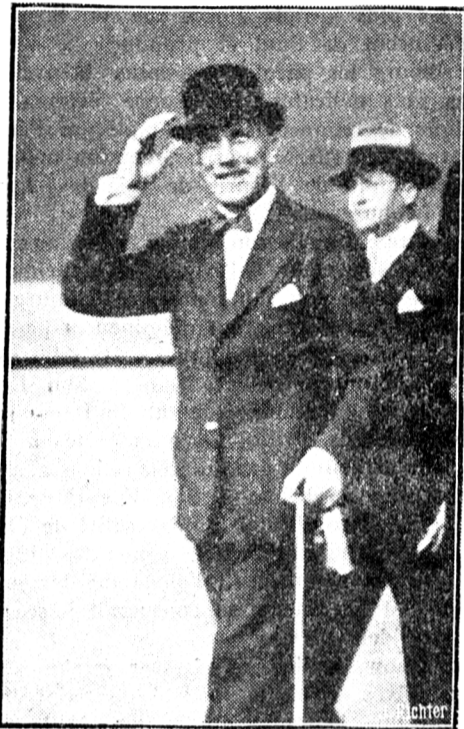
Hier dimanche, un jeune homme de Montreux, Ernest Monnot, âgé de vingt ans, apprenti de commerce, était parti avec deux camarades pour faire l'ascension des Rochers de Naye. L'un des jeunes gens tomba malade en cours de route et resta en arrière. Ernest Monnot et son autre compagnon entreprirent alors l'ascension de la grande paroi à pic qui s'élève à la sortie du tunnel des Rochers de Naye, jusqu'à l'arête de ceux-ci.

Au bout de quelque temps, le camarade de Monnot, trouvant l'ascension impossible, y renonça et redescendit. Ernest Monnot continua sa route. Il arrivait à une vingtaine de mètres de l'arête quand, tout à coup, il perdit l'équilibre et fit une chute d'environ 200 mètres. Son corps a été retrouvé horriblement mutilé et a été descendu à Territet.

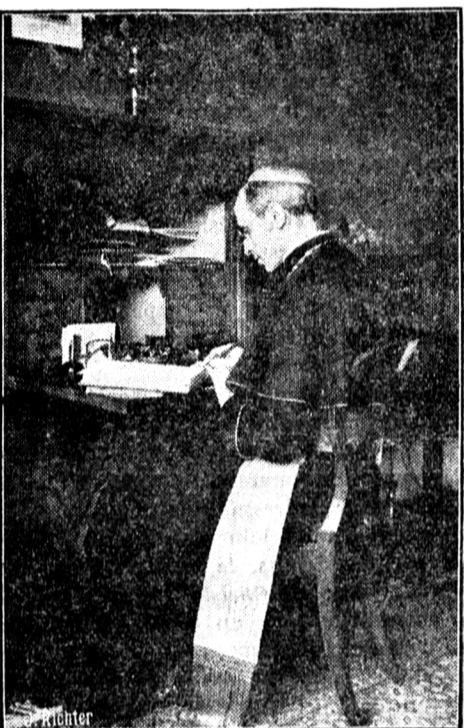
#### Noyé

En rentrant à son domicile, à Meiringen, M. Fritz Urweiler, domestique, âgé de soixante-sept ans, a glissé, hier dimanche, est tombé dans un torrent et s'est noyé.

## M. von Papen à Rome



Le vice-chancelier von Papen se rendant chez Son Em. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat.



Son Em. le cardinal PACELLI.

## Les affaires d'Allemagne

### Associations catholiques interdites

Berlin, 2 juillet.

Samedi, la police a fermé tous les bureaux se trouvant en Prusse des associations suivantes et a saisi leurs livres et leur fortune :

Union pacifique des catholiques allemands ; Union Windhorst ; Kreuzschar ; Sturmshar ; Société populaire pour l'Allemagne catholique ; Société populaire d'édition ; Union catholique des jeunes gens.

Cette mesure a été prise sous le prétexte que ces associations catholiques auraient déployé « une activité contraire à l'Etat » et que, « par une excitation systématique, elles auraient contrecarré l'enrôlement de la population catholique dans l'Allemagne nationale ». « L'abus d'institutions religieuses en faveur d'une politique de parti mettrait en danger les rapports entre l'Etat et l'Eglise catholique. »

### Le chancelier reste catholique

Berlin, 2 juillet.

On dément officiellement que le chancelier Hitler ait adhéré à l'Eglise protestante. Le chancelier n'a nullement l'intention de quitter l'Eglise catholique.

### Encore une organisation dissoute

Berlin, 3 juillet.

L'Ordre de la Jeune Allemagne est dissous. Le quotidien *Der Jungdeutsche* cesse de paraître. L'Ordre de la Jeune Allemagne était un mouvement démocratique conservateur.

### L'apologie du hitlérisme par le ministre Goebbels

Berlin, 2 juillet.

Au cours d'une fête organisée à Berlin, M. Goebbels, ministre de la propagande du Reich, a dit notamment :

« Nous n'avons pas l'intention de nous laisser aller à des illusions et même, si nous avons, depuis le 30 janvier, gagné peu à peu à notre cause le peuple allemand, détruit les partis, dissous les organisations, cela ne veut rien dire en soi. L'ennemi vit encore ; il fait le mort pour l'instant. Je ne crois pas qu'il ait complètement abdiqué. Nous autres, les vieux du mouvement, nous ne devons pas nous reposer sous nos lauriers. »

« Depuis que Hitler a pris le pouvoir, le nombre des chômeurs a diminué de un million sept cent mille (?) et la grande réforme agraire a préservé de la ruine les paysans allemands. Les portes des fabriques recommencent lentement à s'ouvrir et pour la première fois, depuis de nombreuses

années, le gouvernement présente un budget équilibré. Nous avons fait ce que nous pouvions faire et nous sommes fermement décidés à faire tout ce qui est humainement possible. »

## Le président Lebrun à Besançon

Besançon, 2 juillet.

Le président de la République a inauguré la nouvelle école nationale d'horlogerie de Besançon. Au banquet, le président de la République a prononcé un discours.

Faisant allusion aux événements mondiaux, il a exprimé le regret que, des conférences internationales, ne nous viennent pas des échos bien réconfortants. La France sera fidèle à son idéal du rétablissement de la confiance, notamment par la stabilité des monnaies. M. Lebrun a prôné la réorganisation de la production par des ententes entre intéressés sous le contrôle des gouvernements, de façon à obtenir la hausse des prix.

Il a déclaré, enfin, qu'une amitié profonde unit les populations de la Franche-Comté et de la Suisse. Elle remonte aux temps les plus reculés de l'histoire et a été souvent cimentée sur les champs de bataille. Elle se fonde sur la similitude de la nature, sur une analogie de coutumes, de mœurs, de tempérament, sur une communauté de sentiments et d'intérêts qui, de tout temps, ont attaché les deux pays par des liens d'estime et d'affection réciproques. Elle repose aussi sur un amour commun de la justice et de la liberté, dont ils entendent demeurer toujours les défenseurs fervents.

M. Furrer, consul de Suisse à Besançon, M. de Corswant, recteur de l'université de Neuchâtel, M. Mercier, recteur de l'université de Lausanne, M. Paul Perret, conseiller d'Etat du canton de Vaud, M. Gaillard, syndic de Lausanne, M. Borel, président du Conseil d'Etat de Neuchâtel, les présidents des municipalités des Brenets et de Porrentruy, assistaient au banquet.

## AVIATION

### L'expédition italienne

L'escadre aérienne du général Balbo est arrivée à Amsterdam, samedi, à 12 h. 56.

Un des hydravions italiens a capoté au moment d'amérir. Trois pilotes ont été assez grièvement blessés.

L'appareil a heurté trop violemment la surface de l'eau. Il a coulé. L'équipage d'un canot à moteur de la marine hollandaise parvint à sauver les quatre aviateurs qui le montaient. Trois ont été blessés, dont un grièvement.

Le mécanicien est mort étouffé sous l'appareil. L'escadrille transatlantique italienne est partie hier matin, dimanche, à 7 h. 26. Vingt-trois hydravions ont pris le départ pour Londonderry (Irlande du nord), deuxième étape du raid.

L'escadrille est arrivée à Londonderry à midi 20. Des milliers de personnes l'ont acclamée. Par groupes de trois, les hydravions se sont posés sur les eaux du port. Les rues de la ville irlandaise étaient pavées de couleurs italiennes.

### Un avion de grande vitesse

On annonce que l'aviateur James Haimilip participe à un meeting aérien qui se déroule à Los-Angèles (Californie), du 1<sup>er</sup> au 4 juillet, avec un avion qui atteindrait une vitesse de 430 milles de l'heure, soit environ 550 kilomètres.

## TRIBUNAUX

### L'affaire Breitmeyer

La cour d'assises neuchâteloise a rendu son jugement dans l'affaire du fabricant d'horlogerie Breitmeyer, inculpé d'émission de fausses traites, falsification de comptabilité, etc. Le jury ayant rapporté un verdict affirmatif, l'accusé a été condamné à 18 mois de réclusion moins 315 jours de prison préventive, 5 ans de privation des droits civiques, 500 francs d'amende et au paiement des frais, s'élevant à 13,438 francs.

### Epilogue d'un accident

Samedi, le tribunal de police du district de Vevey s'est occupé du cas de M. Simon Dussard, 43 ans, conducteur au chemin de fer électrique veveysan. M. Dussard conduisait le train de Châtel-Saint-Denis à Vevey, le 16 décembre, quand, à 18 heures, dans le brouillard, il atteignit, sur le pont de Fenil, un attelage conduit par M. Félix Putalaz, agriculteur, qui, précipité de son char, fut tué sur le coup.

Le tribunal a jugé que la responsabilité de l'accident incombait à la victime, qui circulait sur la voie ferrée, alors qu'il disposait d'une largeur de route suffisante. D'autre part, le véhicule ne portait pas la lanterne obligatoire. Le tribunal a libéré M. Dussard.

### 100 VÉLOS de très marques

Montés en Suisse. Construction soignée, garantis deux ans sont sacrifiés de Fr. 95.— à 110.—, jusqu'à épuisement du stock Pneus Michelin, triangles course 3.30 — route 3.50, talons 3.80, chambres à air 1.50 et 1.80. Tous les accessoires aux plus bas prix. Demandez catalogues franco. Cycles Jean Meler, 16, rue de Neuchâtel, Genève. 5157

## LES SPORTS

### Le championnat suisse de football

Hier dimanche, à Berne, Servette a battu Grasshoppers par 3 buts à 2, après un match fort disputé au cours duquel les deux équipes ont eu tour à tour l'avantage. Servette est donc champion suisse. Il y avait 15,000 spectateurs.

### Le grand-prix suisse motocycliste

Voici les vainqueurs des diverses catégories du grand-prix suisse motocycliste : 350 cm<sup>3</sup> : Hunt (Norton) ; 175 cm<sup>3</sup> : Fumagalli ; 250 cm<sup>3</sup> : Handley (Guzzi) ; side-cars 600 cm<sup>3</sup> : Stærkle (N. S. U.) ; side-cars 1000 cm<sup>3</sup> : Weyres (Harley-Davidson) ; 500 cm<sup>3</sup> : Woods (Norton).

Kirsch a été victime d'une panne de moteur.

### Le tour de France cycliste

Samedi s'est courue la cinquième étape du tour de France : Belfort-Evian, soit 293 km.

Voici le classement :

1. Louyet, premier des individuels, en 9 heures 59 min. 58 sec. ; 2. Lapébie, Français, même temps ; 3. Aerts, Belge ; 4. Stœpel, Allemand ; 5. Di Paco, Italien ; 6. Cornez, second des individuels. Viennent ensuite, dans le même temps, 47 coureurs, parmi lesquels, Schepers, Rebry et Mœrenhout, Belges, l'équipe italienne sauf Giacobbe, l'équipe suisse complète, l'équipe allemande sauf Kutschbach. L'équipe française et vingt individuels.

Ronsse a terminé dernier en 10 h. 56 m. 25 sec. Au cours de l'étape précédente, l'Allemand Altenburger a été surpris se faisant tirer par une automobile. Il a été mis hors de course.

Voici le classement général :

1. Archambaud, Français, en 35 h. 10 min. 58 sec. ; 2. Aerts, Belge, 35 h. 15 m. 30 sec. ; 3. Lemaire, Belge, 35 h. 18 min. 30 sec. ; 4. Herdiquet, premier des individuels, 35 h. 18 min. 45 sec. ; 5. Guerra, Italien, 35 h. 19 min. 22 sec.

Classement des Suisses : 37. Alfred Büchi, 35 h. 47 min. 1 sec. ; 44. Blattmann ; 48. Albert Büchi ; 51. Pipoz ; 52. Luisoni ; 60. Bula ; 61. Antenen.

Classement des équipes : 1. Belgique, 105 h. 55 min. 42 sec. ; 2. France, 106 h. 7 min. 15 sec. ; 3. Allemagne ; 4. Italie ; 5. Suisse.

\*\*\*

Les coureurs ont eu hier, à Evian, une journée de repos. Aujourd'hui, sixième étape : d'Evian à Aix-les-Bains, soit 207 km., par Bonneville, le col des Aravis, Albertville et Annecy. Arrivée à Aix vers 6 heures.

\*\*\*

Alors que, l'année dernière, les trois premiers de chaque étape étaient bonifiés respectivement de quatre, deux et une minute, ces avantages se réduisent maintenant à deux minutes au premier et une au second. Cette diminution se justifie fort bien, le système des bonifications faisant la plupart du temps l'affaire des coureurs rapides, tandis que l'avantage des grimpeurs dans les cols ne se traduit que par des primes. Ainsi, en 1932, grâce au jeu des bonifications, André Ledueq récupéra 31 minutes, di Paco 22, alors que Benoît-Faure, qui est essentiellement un « as » de la montagne, ne gagna que 3 minutes.

Chacun connaît la formule de l'épreuve ; les « as » participent à un classement unique avec les individuels, et disputent également le challenge international décerné à l'équipe nationale ayant totalisé le meilleur temps. En 1932, l'Italie gagna le trophée, devant la Belgique, la France, l'Allemagne et la Suisse.

La classique épreuve suscite partout de l'enthousiasme qui se traduit par des gestes de donateurs, joignant la générosité au sens publicitaire. Le total des primes du 27<sup>me</sup> tour de France se monte à près de 750,000 fr. français.

### Le championnat du monde de football

Le comité de la Fédération internationale de football, réuni à Paris, a poursuivi l'organisation des championnats de 1934. Douze groupes ont été constitués. Suivant l'importance, un ou deux pays seront admis au tour final, qui aura lieu en Italie. Les matches de la zone américaine devront être terminés le 1<sup>er</sup> avril 1934. Ceux de la zone européenne, le 1<sup>er</sup> mai. Les finales auront lieu du 27 mai au 3 juin dans les grandes villes d'Italie. Le dernier match se jouera au nouveau stade de Rome.

Voici la composition des douze groupes : 1. Etats-Unis, Cuba, éventuellement Mexique (un finaliste) ; 2. Brésil, Pérou (un) ; 3. Argentine, Chili (un) ; 4. Egypte, Palestine, Turquie (un) ; 5. Suède, Estonie, Lithuanie (un) ; 6. Espagne, Portugal (un) ; 7. Italie, Grèce (un) ; 8. Autriche, Hongrie, Bulgarie (deux) ; 9. Pologne, Tchécoslovaquie (un) ; 10. Suisse, Yougoslavie, Roumanie (deux) ; 11. Hollande, Belgique, Irlande (deux) ; 12. Allemagne, France, Luxembourg (deux).

Que les abonnés qui préfèrent ne pas recevoir de cartes de remboursement se hâtent de nous envoyer le montant de leur abonnement.

L'ADMINISTRATION.

## A la Société des nations



Sir Eric DRUMMOND, ancien secrétaire général de la Société des nations.



M. Joseph AVENOL, nouveau secrétaire.

## AÉROSTATION

### Une expérience

A Bruxelles, les aéronautes Demuyter et Cosyns sont partis à bord du ballon *Belgica* pour expérimenter un nouveau dispositif consistant en un cylindre intérieur qui permettra, lorsque le système sera appliqué au ballon stratosphérique, une ascension par paliers dans la stratosphère. Ce cylindre est fait de toile renforcée par des anneaux d'osier. Il est attaché au zénith du ballon et pend librement à l'intérieur. Il permet de diminuer automatiquement le cube de gaz. L'ascension dans la stratosphère aura lieu à la fin juillet ou au début d'août.

Le ballon *Belgica* a pris la direction du sud-sud-est, se dirigeant vers la vallée du Rhône.

## Echos de partout

### Château à vendre

Voulez-vous acheter un château historique ? Pour la somme de sept lires, vous pourrez vous payer cette fantaisie.

Il s'agit d'un château du treizième siècle, près de Cuneo, province de Piémont. Son propriétaire, le marquis de Saluzzo, désireux de ne point payer de taxe, fit abattre, il y a quelque vingt ans, le toit de la vieille demeure, qui prit bientôt l'aspect d'une ruine. Mais une banque, afin de recouvrer une hypothèque de 40,000 lires dont est grevé le château, décida de le mettre en vente. Le château fut estimé 10 lires ; il est vrai que le domaine y attaché fut jugé valoir 10,000 lires. Quoi qu'il en soit, l'enchère eut lieu, il y a quelques semaines, et la malheureuse demeure ne trouva pas d'acquéreur.

La mise à prix fut alors réduite de trois lires, de sorte qu'on peut se procurer actuellement un authentique château historique pour la modique somme de sept lires. Avis aux amateurs !

### Mot de la fin

— Je peins pour mon seul plaisir...  
— C'est bien ce que je pensais.

## Pour la langue française

Les expressions : *Beau comme tout, touchant comme tout, distingué comme tout* n'ont pas de sens, ou ont un sens qu'on ne reconstitue qu'en s'y appliquant : *Beau comme tout* ce qu'on peut imaginer de beau, *touchant comme tout* ce qu'on peut trouver de plus touchant, *distingué comme tout* ce qu'on peut voir de plus distingué.

Des expressions qui exigent un pareil remplissage doivent être bannies du langage.

# Le centenaire de la Société de Saint-Vincent de Paul

Le succès du congrès organisé par le conseil supérieur suisse de la Société de Saint-Vincent de Paul, à l'occasion du centenaire de la fondation de la Société, est allé croissant pendant les journées de samedi et d'hier dimanche. Près de cent cinquante confrères de Saint-Vincent de Paul y ont participé. Il en était venu de toute la Suisse; les délégations de Bâle, Zurich et Saint-Gall étaient particulièrement nombreuses.

A la séance d'ouverture, vendredi soir, dans la salle du Grand Conseil, après le discours de bienvenue de M. Chérix, président du congrès, on a entendu avec un vif intérêt une revue des œuvres charitables patronnées par la Société de Saint-Vincent de Paul, revue qu'a présentée M. le recteur Fahm, de Bâle, vice-président du conseil supérieur suisse.

M. Fahm a caractérisé l'esprit de la Société en disant qu'il était à la fois traditionaliste et progressiste. Ce qui lui manque, en Suisse, c'est un concours plus empressé de la jeunesse, comme il se produit en France. M. Fahm a noté que les laïcs ont un rôle prépondérant dans les conférences; ils ont ainsi répondu d'avance à l'appel du Pape concernant l'Action catholique.

Le soir, à 8 heures et demie, les congressistes se sont réunis au Cercle catholique, où une réception a été donnée en leur honneur par le Conseil d'Etat.

M. le conseiller d'Etat Weck les a salués au nom du gouvernement. De cordiales paroles ont été prononcées par Son Exc. Mgr Besson, M. Oehl, recteur de l'Université, M. le Dr Mien-Sen, de la colonie chinoise de Fribourg, et M. l'abbé Kissling, secrétaire allemand du conseil supérieur suisse.

## La journée de samedi

Samedi matin, à 7 h. 1/2, un grand nombre de confrères de Saint-Vincent de Paul ont reçu la sainte communion à la messe célébrée pour eux aux Cordeliers, par M. Kissling.

A 9 heures, Mgr Besson a célébré, à Saint-Nicolas, un office de *Requiem* pour les membres défunts. A 10 h. 1/2, les congressistes allemands se réunissaient au Cercle catholique pour entendre une conférence de M. Gmür, chancelier de l'Etat de Saint-Gall, sur *L'apostolat des confrères de Saint-Vincent de Paul*.

Les congressistes français ont siégé, de leur côté, à la Grenette, où M. l'avocat Gressot, de Porrentruy, les a entretenus de *La visite des pauvres*.

Quelle sollicitude Ozanam n'avait-il pas pour les pauvres, a dit M. Gressot. Il pénétrait dans leur demeure la tête découverte. Il s'adressait à eux avec affection et s'enquerrait de leurs besoins. Un jour, il donna à une vieille assistée la bûche de bois qui devait servir à chauffer son humble chambre d'étudiant. La visite des pauvres doit avoir pour but de leur apporter le réconfort matériel et moral. Comment parler aux pauvres? Ici encore Ozanam doit nous servir d'exemple. Il ne leur faisait pas de sermon. Il s'asseyait au milieu d'eux et leur parlait de choses qui les intéressaient tous, laissant à Dieu le soin de faire le reste. La charité matérielle doit répondre aux besoins les plus divers; elle est un moyen de gagner le cœur du pauvre; en plus des bons de pain, de lait, de bois, il faut encore procurer aux pauvres un logis dans lequel la famille puisse se développer. Il faut procurer du travail, quelquefois aussi un jardin, des lectures. Il faut assurer la préservation morale et la persévérance chrétienne par l'exercice de la charité.

La visite des pauvres doit avoir lieu régulièrement chaque semaine; celui qui accomplit cette visite reçoit d'ailleurs plus qu'il ne donne, il est l'obligé des pauvres.

Dans le désordre présent des esprits et des mœurs, il importe de s'attaquer aux racines du mal. Les vrais besoins du peuple s'apprennent moins devant les tribunes et dans les livres qu'en s'approchant humblement de lui au nom de l'évangile. Les conférences de Saint-Vincent de Paul, avec toutes les œuvres qui se développent autour d'elles, sont un puissant moyen de pacification sociale et même d'entente internationale.

A 3 heures, au Cercle catholique, c'était M. l'abbé von Moos, directeur spirituel des étudiants, à Bâle, qui traitait ce sujet: *Die Gewinnung der Jugend für den Vinzenzverein*, puis M. Karl Gerster, de Winterthur, parla sur ce thème: *Die soziale Arbeit des Vinzenzvereins*.

Pendant ce temps, à la Grenette, devant un nombreux auditoire, au premier rang duquel se trouvaient Mgr Chow, administrateur apostolique de Paotlingfou; Mgr Folletéte, vicaire général du diocèse de Bâle, et M. Arni, chancelier de l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, M. le professeur Barrault a captivé les congressistes français par une causerie exquise dans laquelle il a montré que la Société de Saint-Vincent de Paul était l'école de toutes les vertus.

« La Société de Saint-Vincent de Paul, a dit l'orateur, est le développement normal et merveilleux d'une parole de Jésus-Christ.

« Nous savons que, au jour du jugement, à ce terrible examen qui nous attend infailliblement, le Rédempteur doit nous dire: J'avais faim et vous m'avez donné à manger; j'avais soif et

vous m'avez donné à boire; j'étais nu et vous m'avez vêtu.

« Ou au contraire, il nous dira cette chose terrible: J'ai eu faim, vous ne m'avez pas donné à manger.

« Il s'ensuit qu'un homme appartenant à la Société de Saint-Vincent de Paul, qui met de son argent, proportionnellement à ses ressources, dans la bourse de la Conférence, et visite les pauvres au nom de Jésus-Christ, s'assure à lui-même, moyennant une vie chrétienne, un jugement favorable.

« Véritable association de salut, la Société de Saint-Vincent de Paul mérite donc une connaissance et une définition exactes, et sa règle, une méditation. Avec justice, la lecture du règlement est obligatoire chaque année dans les conférences.

« La Société de Saint-Vincent de Paul est une société qui a pour but la sanctification de ses membres, par le moyen d'une œuvre de miséricorde qui s'appelle la visite des pauvres. Car la visite des pauvres est l'école de toutes les vertus.

« Une école de miséricorde, d'abord. La miséricorde est la vertu d'un cœur qui a pitié d'un cœur qui est percé comme celui de Jésus-Christ. L'homme qui va chez les indigents reçoit vite la sainte blessure. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, pénètre en pointe dans son cœur. Par un matin rigoureux de l'hiver, un enfant arrive sans manteau à l'école, comme au début du printemps. L'imprudance effraye l'institutrice.

« Pourquoi ne t'es-tu pas mieux couvert? — Voilà, mademoiselle, maman m'a dit: ton frère est plus fragile que toi; passe-lui ton manteau. » Ils n'ont qu'un manteau pour deux! Cet enfant dont le dénuement tire des larmes est grand sans le savoir: il accepte en riant un renoncement cruel. Une petite fille, dont vous visitez la famille, vous arrête gentiment dans la rue et vous dit bonjour: elle a les pieds dans de gros souliers, plusieurs fois retapés par son père; elle ne pense pas à vous dire qu'ils prennent l'eau; cela lui paraît normal.

Et M. Serge Barrault, pendant plusieurs minutes, a raconté des traits navrants, effrayants même, de misère constatée en différents pays.

Il a expliqué ensuite comment la visite des pauvres est encore une école de piété: visiter les pauvres, c'est visiter Jésus-Christ; c'est une préparation à la communion, c'est une communion, c'est une action de grâces après la communion. Une école de pureté. L'orateur a analysé la nature du lien mystérieux qui unit la chasteté et la charité.

Une école d'humilité. Les pauvres, image vivante du Christ, sont nos supérieurs. En allant les voir, nous sentons en outre la secrète humiliation de ne pas toujours faire assez.

Une école de charité. Les pauvres sont les délégués de Dieu qui nous dit en quelque sorte: « Montrez-moi, en l'appliquant à ces malheureux, le bien que vous auriez voulu faire à l'humanité de mon Fils. »

Une école d'amitié surnaturelle, d'abord entre les confrères de Saint-Vincent de Paul, ensuite entre le visiteur et les pauvres qu'il visite. Il y a là un sentiment d'origine divine qui rassemble et unit des hommes très divers par la profession et la condition, et qui établit des relations suivies entre un homme chrétien et une famille indigente, relations qui, humainement, ne se seraient jamais produites.

Une école de foi. Le visiteur des pauvres a pris au sérieux la parole du Christ: J'ai eu faim. Il entre chez les pauvres avec un respect à la fois cordial et religieux.

Une école de grandeur. Les confrères de Saint-Vincent se font les serviteurs des serviteurs de Dieu. Et le plus grand, dans la société chrétienne, se tient comme celui qui sert.

Une école de renoncement, puisque la générosité de chaque membre de la Société demeure absolument secrète. Une école de méditation, par toutes les réflexions que fait faire la visite des malheureux. Enfin une école d'espérance, puisque, véritablement, aller voir les pauvres, c'est aller voir le Christ qui nous jugera un jour et le disposer en notre faveur.

Dans une seconde partie de son exposé, M. Serge Barrault a montré comment la Société de Saint-Vincent de Paul est le remède à la crise, moralement par l'union qu'elle établit entre les classes et matériellement, par les ressources qu'elle apporte aux indigents et qui seraient vingt fois plus fortes le jour où tous les hommes chrétiens entreraient dans la Société. Le conférencier a cité quelques chiffres éloquentes.

Dans une troisième partie, l'orateur a résumé le mécanisme de la Société de Saint-Vincent de Paul. Chaque conférence est une cellule vivante qui fait partie du grand corps unifié de la Société fondée par Ozanam. Toute la hiérarchie: conférences paroissiales, conseils particuliers, conseils centraux, conseils supérieurs des diverses nations, Conseil général qui siège à Paris, tout cet organisme est présenté.

Dans sa conclusion, le conférencier a montré l'utilité de la Société de Saint-Vincent de

Paul dans l'Eglise et dans l'Etat. Et il a fait voir que le cœur de la Société doit être l'Hostie même, centre vivant de toutes les âmes et de toute œuvre qui se dit spirituelle.

L'adoration perpétuelle dans le diocèse de Paris, où chaque paroisse, trois jours par an, assure à son tour l'adoration jour et nuit, voit arriver au pied de l'ostensoir un grand nombre de confrères de Saint-Vincent de Paul.

A Paris également, dans la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, où le Saint Sacrement est perpétuellement exposé et adoré jour et nuit, d'un bout de l'année à l'autre, on voit, parmi les adorateurs nocturnes, les visiteurs des pauvres. La capitale d'un pays est sa tête. Que de grâces peuvent descendre sur un pays qui porte sur sa tête le Saint-Sacrement! Le conférencier voudrait le même privilège pour la Suisse.

A Fribourg, en 1933, les Conférences de Saint-Vincent de Paul des deux paroisses de Saint-Pierre et de Saint-Jean, ont décidé d'adorer le Saint-Sacrement chaque mois, dans la nuit du jeudi au premier vendredi. Que de villes pourraient faire de même! Cette adoration nocturne est le couronnement de l'œuvre accomplie par tout visiteur des indigents. Le Christ est le Pauvre unique. L'adoration est la visite idéale au Pauvre par excellence, qui nous apprendra dans le silence de la méditation à visiter les malheureux.

De longs applaudissements ont salué les dernières paroles du brillant conférencier, que M. le docteur Grobéty a remercié chaleureusement au nom de l'assistance.

Après un moment de détente accordé à l'auditoire, M. l'abbé Dr Savoy a pris la parole pour un exposé sur *Les ressources et les limites de l'Action catholique*, dans lequel il a établi avec netteté les fins de l'Action catholique et donné de précieux conseils sur la manière dont elle doit être entendue et exercée. Nous en publions un résumé demain.

A l'issue des conférences, de nombreux congressistes se sont rendus en pèlerinage à Notre-Dame de Bourguillon. La beauté de la soirée a donné un grand charme à cette pieuse promenade.

Le soir, à 8 h. 1/2, la Grenette s'est de nouveau garnie d'une nombreuse assistance, que Son Exc. Mgr Besson honorait de sa présence et devant laquelle M. Auer, président du conseil diocésain de Fribourg-en-Brigau, a raconté la vie d'Ozanam en présentant une série de projections lumineuses qui ont vivement intéressé ses auditeurs.

## La journée de dimanche

La journée d'hier a débuté par une messe célébrée à l'église des Cordeliers par le R. Père Gigon, qui a donné la communion à une nombreuse phalange de congressistes.

A 10 h. 1/2, l'église Saint-Michel se remplissait d'une foule compacte pour l'office pontifical que devait célébrer Son Exc. le Nonce apostolique, Mgr Pietro di Maria.

Etaient présents dans le chœur Son Exc. Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, et S. Exc. Mgr O'Gormann, vicaire apostolique de Sierra Leone, qu'entouraient des dignitaires de leur suite et les séminaristes. La maîtrise du Collège, dirigée par M. le professeur Gogniat, a chanté une très belle messe.

Au premier rang de l'assistance, après M. Chérix, président du conseil supérieur suisse, et M. Grobéty, secrétaire français, se trouvaient MM. les conseillers d'Etat Vonderweid et Weck.

A l'évangile, M. l'abbé Kissling a prononcé un éloquent sermon dans lequel il a répondu à cette question: Que faut-il pour faire un bon chrétien? M. Kissling a montré que le vrai chrétien est celui qui aime son prochain comme lui-même et qu'il n'y a pas de vie chrétienne sans la charité. Celui qui n'aime pas son prochain n'aime pas Dieu. Si le monde païen s'est converti au christianisme, ce n'est pas sous l'effet des miracles, mais sous l'effet de l'admirable charité dont les premiers chrétiens ont donné le spectacle. Aujourd'hui, où la société semble en train de redevenir païenne, on ne la ramènera à la religion que par la charité. On ne domptera pas le mal par la force, mais par l'amour; on aura beau convaincre les intelligences par le raisonnement, mais pour gagner l'adhésion des volontés, il faut s'adresser au cœur; or, la charité seule en trouvera le chemin.

A l'issue de l'office, Son Exc. le Nonce apostolique a donné à l'assistance la bénédiction papale à laquelle est attachée une indulgence plénière.

A midi, cent cinquante convives ont pris place à la Grenette, gracieusement décorée, pour le banquet, qui fut extrêmement bien servi par l'habile restaurateur des Merciers, M. Morel. L'Etat et la ville de Fribourg avaient offert les vins d'honneur.

La table principale, présidée par M. Chérix, réunissait Son Exc. le Nonce apostolique, Son Exc. Mgr Besson, Son Exc. Mgr Chow, MM. les conseillers d'Etat Vonderweid et Weck, Mgr Quartenoud, Rme Prévôt, M. Pierre Aebly, syndic de Fribourg, Mgr Folletéte, M. le recteur Oehl, M. le Dr Auer, M. le préfet Renevey.

M. Chérix ouvrit la série des toasts en saluant les hôtes illustres du congrès, particulièrement Son Exc. Mgr Pietro di Maria, qu'il assura du filial dévouement des confrères de Saint-Vincent de Paul au Souverain Pontife.

Son Exc. le Nonce apostolique prononça en

italien une allocution dans laquelle il s'exprima avec les plus grands éloges sur la Société de Saint-Vincent de Paul et prononça à l'adresse de Fribourg les paroles les plus bienveillantes et les plus délicates. Le Nonce évoqua l'acte héroïque de renoncement accompli par l'éminent magistrat que fut M. Perrier, comme un magnifique exemple de l'esprit de foi des hommes d'Etat fribourgeois.

Son Exc. Mgr Besson donna essor aux sentiments de son cœur épiscopal, en exprimant sa joie de voir de nouveau réunies à Fribourg, pour une œuvre excellente, tant d'éminentes personnalités ecclésiastiques et laïques. Il adressa un profond hommage de gratitude à Son Exc. le Nonce apostolique, représentant du Pape, remercia les autorités civiles, toujours prêtes à témoigner leur sollicitude aux intérêts religieux, adressa un compliment délicat à Son Exc. Mgr Chow, dont la présence attestait l'universalité de l'Eglise, remercia les chers confédérés venus des plus lointains cantons et enfin fit l'éloge du dévouement avec lequel M. Chérix se consacrait à ses fonctions présidentielles.

Mgr Chow, sollicité d'adresser quelques mots aux convives, fit à la Société de Saint-Vincent de Paul une heureuse application de la parole de Notre-Seigneur: « Je suis venu apporter le feu sur la terre, et que voulu-je, sinon qu'il embrase le monde? » Le feu de la charité s'est, en effet, propagé à travers le monde par le moyen de l'institution fondée par Ozanam; il détruit le mal; illumine ceux qui ne voulaient pas voir la vérité; réchauffe les cœurs des chrétiens pour les rendre plus ardents au service de Dieu. Puisse-t-il, ce feu de la charité, briller toujours plus fort pour attirer tous les cœurs à l'Eglise!

M. Vonderweid, vice-président du Conseil d'Etat, transmit aux congressistes le salut du gouvernement, dont il offrit au Nonce apostolique les respectueux hommages et exprima des vœux pour l'extension de la Société de Saint-Vincent de Paul.

M. le syndic Aebly se fit l'interprète de la ville de Fribourg pour dire aux fils d'Ozanam combien ils étaient les bienvenus et, s'adressant particulièrement aux congressistes venus de la Suisse allemande, leur adressa un chaleureux merci pour être venus de loin constituer à Fribourg le meilleur des fronts, le front de la charité, sous la devise: *In Christo für das Vaterland!*

On entendit encore un toast chaleureux de M. Audfermaur, de Lucerne, débordant d'amabilités pour Fribourg et des paroles cordiales de M. Meyer, de Zurich, à l'adresse de la ville de Fribourg, puis le banquet prit fin.

A 3 heures, tout le monde se trouvait à la cathédrale de Saint-Nicolas, pour la cérémonie de clôture du congrès. Après le chant du *Magnificat*, Son Exc. Mgr Besson monta en chaire et prononça l'allocution qu'on a lue en première page.

Les paroles épiscopales se gravèrent profondément dans tous les cœurs et ce fut sur une assistance recueillie que descendit la bénédiction du Saint Sacrement.

Après la cérémonie, les congressistes eurent la joie d'un très beau concert d'orgues, dans lequel M. l'organiste Gogniat mit toute son âme.

Nous avons tout sujet de croire que nos hôtes du dehors ont emporté un bon souvenir de ce congrès en l'honneur du centenaire de la Société de Saint-Vincent de Paul.

## L'oratorio « Dismas »

L'exécution de l'oratorio *Dismas* hier, dimanche, à l'église de Saint-Pierre, a été très réussie. Les jeunes filles de l'Ecole de commerce constituent un chœur admirablement discipliné, aidé par les meilleurs éléments de notre ville.

L'orchestre est en majorité formé des instrumentistes qui exécutèrent, en 1920, *Dismas* au Châtelard et à Fribourg. Les solistes ont fait admirer des voix puissantes ou douces, toujours très musicales et bien timbrées. L'oratorio est une des plus belles œuvres du chanoine Bovet, peut-être la plus mélodieuse, où l'auteur a le mieux exprimé les sentiments religieux qui l'animent sans toutefois cesser d'être à la portée du public.

La population de Fribourg se souviendra du but charitable de l'exécution; elle se souviendra du dévouement des jeunes filles de l'Ecole de commerce qui, lorsque le chœur mixte de Saint-Pierre est absent, le remplace pour les offices religieux, et elle assistera en nombre à l'audition de ce soir, lundi, à 8 heures et quart.

H. H.

## Des retraites aux chemins de fer électriques de la Gruyère

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, M. Amédée Cosandey, chef de la comptabilité, au service de la Compagnie depuis sa fondation, le 1<sup>er</sup> octobre 1900, également chef de service des autobus pendant plusieurs années; M. Pacifique Andrey, technicien; M. Joseph Zumkeller, contrôleur, et M. Jules Beaud, usinier à Albeuve, ont pris leur retraite. M. Chatton, président du conseil d'administration des Chemins de fer électriques de la Gruyère, réuni ce jour-là à Bulle, a saisi cette occasion pour leur apporter les remerciements sincères de l'administration.



Conseil d'Etat  
Séance du 30 juin

Le Conseil nomme M. Adrien Marguet, à Montborget, inspecteur suppléant du bétail.

Il autorise la commune de Sommentier à construire une église, celle de Planfayon à vendre des immeubles, celles d'Avry-devant-Pont, Monterschu et Montet (Glâne) à contracter un emprunt.

Recrutement militaire

Résultats du recrutement à Fribourg, le 1er juillet (sections d'Avry-sur-Matran et de Grolley) : présentés, 56 hommes, dont 2 ajournés ; aptes au service, 33 ; renvoyé pour un an, 1 ; services complémentaires, 16 ; exemption absolue, 6. 59,3 % d'aptitude pour les recrues, 59 % au total.

Une prouesse de l'acrobate Bühlmann

Le pont de Zähringen a vu samedi soir et hier soir, dès 9 heures, une affluente de promoteurs inusitée à pareil moment. Ils y avaient été attirés par l'annonce d'une exhibition de l'acrobate Bühlmann, ancienne vedette de l'Arène du Pilate, qui promettait de se produire sur une corde tendue au-dessus de la Sarine, depuis le café de Zähringen jusqu'au troisième lampadaire. Samedi soir, Bühlmann ne put exécuter la périlleuse traversée, la corde étant imparfaitement tendue. Mais, hier soir, dimanche, il a parcouru toute la corde et s'y est livré à des tours d'acrobatie qui donnaient le frisson, quand on songeait à l'abîme béant sous ses pieds.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi, le 1er juillet : Œufs, 1 fr. 10-1 fr. 20 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 50 c. Pommes de terre nouvelles, le kilo, 30 c. Choux, la pièce, 20-60 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10 c. Pois, le 1/2 kilo, 50 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 15-20 c. Raves, le paquet, 20 c. Choucroute, l'assiette, 25 c. Côtes de bêtes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 80 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Rhubarbe, la botte, 20-25 c. Asperges, la botte, 80-1 fr. 20. Pommes les 5 litres, 80-1 fr. 20. Cerises, le kilo, 60-90 c. Fraises, le demi-litre, 40 c. Grosses groseilles, le litre, 50 c. Pêches, le 1/2 kilo, 80 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 cent. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 70. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 10-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr.

AUTOMOBILISME

Le grand-prix de la Marne

Cette épreuve de 399 km. a été disputée hier. Elle a été gagnée par Etancelin, sur Alfa-Roméo, en 2 h. 45 m. 12,4 sec. ; moyenne, 144 km. 955 ; 2. Wille, Alfa-Roméo, 2 h. 45 m. 12,6 s. ; 3. Sommer, Alfa-Roméo, à 3 tours ; 4. Straight, Maserati, à 7 tours.

Les vingt-quatre heures de Spa

Voici les résultats de cette épreuve d'endurance disputée samedi et hier, à Spa (Belgique).

Plus de 4 litres : 1. Mongin-Desvignes, Bugatti, 2431 km. 369, moyenne 111 km. 356.

Voitures de 3 litres : 1. Chiron-Chinetti, Alfa-Roméo, 2806 km. 423, record, moyenne 116 km. 933.

Voitures de 2 litres : 1. Jockens-Grisay, F. N., 2151 km. 657.

Voitures de 1100 cm<sup>3</sup> : 1. Duret-de Gavardie, Amilcar, 2090 km. 721, moyenne, 97 km. 113.



Vous pouvez acheter de la liquidation de la « MARSA » S. A., Fribourg

machines agricoles, quincaillerie, articles de ménage, etc., à des prix avantageux



# Nouvelles de la dernière heure

## La question monétaire

Paris, 3 juillet.

Du correspondant du *Petit Parisien* à Londres :

C'est sur la situation créée par le refus de M. Roosevelt de se joindre à la déclaration relative à la stabilité monétaire que les discussions se poursuivent à la conférence. Une séance a eu lieu entre les représentants des pays à devise d'or et la délégation britannique. Au cours de cette séance, les conséquences de la réponse américaine ont été discutées.

La délégation française a observé dans toute cette affaire la discrétion la plus extrême.

Le gouvernement anglais a éprouvé, lui aussi, une vive déception du refus présidentiel.

Quant aux cinq pays continentaux, leur position n'a pas changé. On ignore encore sous quelle forme précise se manifesterait leur action. N'ayant pas obtenu la trêve monétaire, ils avaient accepté avant-hier un compromis qui leur apportait des demi-garanties de stabilité relative.

Sous quelle forme et dans quelle mesure la délégation américaine est-elle prête à s'associer aux opérations de défense de la stabilité ? Il paraît difficile qu'elle y renonce.

Le cours du dollar est de 4,31.

## L'intervention de Hindenburg en faveur de l'Eglise protestante

Berlin, 3 juillet.

La lettre du président Hindenburg au chancelier Hitler pour lui faire part du désir du président de voir apaiser les inquiétudes des fidèles de l'Eglise protestante a été accueillie avec un sentiment de réconfort dans les sphères ecclésiastiques, mais on doute qu'elle produise beaucoup d'effet sur les pouvoirs civils.

Le ministre de l'Intérieur Frick a adressé au pasteur Müller, candidat des hitlériens à l'épiscopat, une lettre de vœux chaleureux.

Le pasteur Müller, de son côté, a publié une proclamation où il fait part de son installation comme directeur de l'Union des Eglises évangéliques et annonce que la nouvelle charte ecclésiastique du Reich sera bientôt prête.

Le haut-synode installé par le commissaire d'Etat fait savoir qu'il a délié les pasteurs de l'obéissance à l'égard des autorités ecclésiastiques déstituées.

Le *Vækische Beobachter* n'a pas fait mention de la lettre de Hindenburg.

Dans le camp des partisans de l'ancien ordre de choses, on paraît décidé à opposer aux mesures du gouvernement une résistance passive. On prédit la fin de l'Eglise protestante de Prusse. Il est probable que des Eglises libres clandestines se formeront. On prévoit aussi un mouvement de conversion au catholicisme.

Berlin, 3 juillet.

Hier dimanche, tous les temples de Berlin étaient pavovés de drapeaux à la croix gammée et de drapeaux du Reich, selon les ordres du gouvernement.

Les pasteurs ont lu une adresse d'action de grâce pour les événements de ces derniers temps et une invocation pour la régénération de l'Eglise.

Le pasteur Bodelschwing, élu évêque de l'Eglise protestante du Reich par les délégués des Eglises, mais non reconnu par le gouvernement, a adressé aux commissaires ecclésiastiques prussiens une lettre de protestation contre l'obligation de la formule d'action de grâce, qu'il considère comme une violence faite aux consciences.

A l'office religieux du Dôme, où fonctionnait le pasteur Müller, futur chef de l'Eglise protestante, les *Deutsche Christen*, association protestante hitlérienne, étaient venus en uniforme, soit en chemise gris clair, avec la croix en brassard. Une section de troupes d'assaut a rendu les honneurs au pasteur Müller et a ensuite pris position sous la chaire. Le pasteur Müller a glorifié Hitler comme l'envoyé de Dieu et a dit que la réforme de l'Eglise se poursuivrait sans défaillance.

## La canonisation de Bernadette Soubirous

Cité du Vatican, 3 juillet.

Hier matin, a eu lieu au Vatican, en la salle du Consistoire, la lecture, en présence du souverain pontife, du décret de *tuto* pour la canonisation de la bienheureuse Bernadette Soubirous. Pie XI s'est réjoui de l'arrivée à bon port de la cause de canonisation de la bienheureuse.

Le Pape, avant de donner sa bénédiction, a recommandé d'implorer toujours l'intercession de la Vierge.

## Elections à Paris

Paris, 3 juillet.

Une élection municipale complémentaire a eu lieu, hier, à Paris. Votants : 9816 ; suffrages exprimés : 9660. M. Julien Taillard a été élu conseiller du quartier de Picpus par 4417 voix.

## Les élections grecques

Athènes, 3 juillet.

Les élections législatives de Salonique se sont déroulées dans un ordre parfait, le gouvernement ayant pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité.

Les candidats de l'opposition eux-mêmes, ainsi que M. Vénizélos, exprimèrent leur satisfaction des mesures prises par le gouvernement.

Athènes, 3 juillet.

Les résultats définitifs des élections de Salonique ont donné une majorité relative à la liste d'opposition, grâce à l'appui des communistes. Le parti communiste espère ainsi créer des difficultés au gouvernement.

Le gouvernement dispose de la même majorité qu'avant cette élection.

Il poursuivra l'application de son programme approuvé par la grande majorité du peuple lors des récentes élections générales.

## Malversations

Catowitz (Haute-Silésie), 3 juillet.

La police a arrêté M. Bernhardt, directeur général de la fonderie « Huta Krolewska », ainsi que l'employé Marcinek, inculpés de malversations dans des fournitures à l'étranger.

## Le temps

Paris, 3 juillet.

Prévisions de l'Observatoire de Paris, ce matin, à 9 heures :

Brumes, le matin ; ciel un quart à demi couvert, avec belles éclaircies ; vent du secteur nord-ouest modéré ; température en faible hausse.

## L'expédition Balbo

Amsterdam, 3 juillet.

Les trois aviateurs italiens blessés, les lieutenants Baldini et Novelli et le sergent Jaria, sont soignés dans un hôtel d'Amsterdam.

Ils ont passé une bonne nuit et leur état n'inspire pas d'inquiétude. Plusieurs femmes de la haute société hollandaise leur ont fait porter de magnifiques gerbes de fleurs et se sont offertes pour veiller à leur chevet.

Le corps du sergent Quintavalle, qu'on a retrouvé dans la cabine submergée, a été ramené avec les débris de l'appareil à l'aéroport de Schellingwoud.

## La « Belgica » a atterri dans le Cher

Saint-Amand-Montrond, 3 juillet.

Après vingt-quatre heures de navigation et d'essais laborieux, le *Belgica*, piloté par les aéronautes Demuyter et Cosyns, a atterri à Saint-Vitte au sud-est du Département du Cher.

Les aéronautes ont déclaré que, si le voyage avait été difficile, il s'était néanmoins poursuivi dans des circonstances qui leur avaient permis d'apprécier la maniabilité de leur ballon.

## SUISSE

### Les jeunes conservateurs

Zurich, 3 juillet.

Samedi et hier dimanche se sont réunis à Zurich, sous la présidence de M. Otto Walter, conseiller national d'Olten, les chefs des jeunes conservateurs suisses, venus de tous les cantons.

Une discussion générale a suivi les exposés de MM. Gutzwiller, de Zurich, Rohr, conseiller national de Baden, Cavelli, de Berne, Chappuis, de Porrentruy, Lusser, de Zoug, Rosenberg, de Fribourg.

L'assemblée a constaté que les différents fronts défendaient toute une série de points de vue qui depuis longtemps figurent dans le programme économique et social des catholiques suisses.

L'assemblée des jeunes conservateurs suisses est d'avis qu'on peut approuver ces principes tant que les fronts s'efforceront de les mettre en pratique dans le cadre politique actuel. L'assemblée s'est prononcée pour la réalisation par étapes de l'ordre corporatif. Elle repousse avec la dernière énergie toute tentative de recourir à la dictature. M. Obrecht, conseiller d'Etat, de Soleure, a prononcé le discours de clôture.

## Noyé

Neuchâtel, 3 juillet.

Dimanche après midi, un jeune Tessinois, en pension à Neuchâtel, M. Elvizio Quadroni, se baignait dans la Thièle lorsqu'il coula à pic. Un de ses compagnons voulut le sauver, mais il dut y renoncer. Le corps n'a pas encore été retrouvé.

## RADIO

Mardi, 4 juillet

Radio-Suisse romande

6 h. 15, leçon de gymnastique. 12 h. 40, gramophone concert. 15 h. 30, concert par l'orchestre Radio-Lausanne. 16 h. (de Lausanne), *L'éducation de la femme à travers les âges*, par Mme Breuleux. 19 h., *Les mormons*, causerie par M. de Bellet. 19 h. 31, radio-interview. 20 h., musique de chambre. 21 h., cabaret-concert par René Bersin et sa troupe.

Radio-Suisse allemande

12 h., concert par le petit orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. et 20 h. 30, concerts. 21 h. 10, fragments du *Freischütz*, de Weber, par l'orchestre de la station.

Radio-Suisse italienne

20 h. 30, *La fugue*, comédie radiophonique. 21 h., concert d'orchestre.

Stations étrangères

Munich, 20 h., concert symphonique. Stuttgart, 20 h. 40, concert populaire. Londres national, 20 h., concert par un quintette. Vienne, 19 h., concert d'orchestre. Radio-Paris, 20 h. 45, sur disques, *La Tosca*, de Puccini. Strasbourg, 17 h. 45, tour de France, arrivée à Grenoble.

Télédiffusion

De lundi à samedi : 10 h. 10 à 11 h. 10, concert matinal de Stuttgart ou Mannheim, à l'exclusion de jeudi ; 14 h. à 15 h. 28, samedi, programme de Berne ; 17 h. 30 à 19 h., programme de Bero-munster ; de 22 h. 45 à 24 h., concert de nuit d'un orchestre de Stuttgart, Munich ou Francfort, à l'exclusion de jeudi et samedi.

Jeudi, 6 juillet : 10 h. 10 à 10 h. 50, de Zurich, émission pour les écoles.

## CALENDRIER

Mardi, 4 juillet

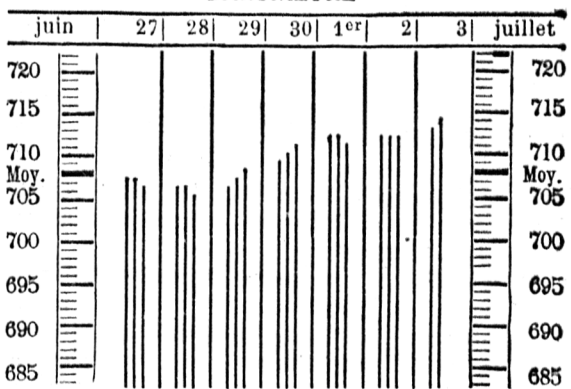
### TOUS LES SAINTS SOUVERAINS PONTIFES

Qu'il est consolant pour nous de savoir que, par la succession ininterrompue des Pontifes romains, l'Eglise remonte légitimement jusqu'à Jésus-Christ.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

3 juillet

#### BAROMÈTRE



#### THERMOMÈTRE C.

juin	27	28	29	30	1 <sup>er</sup>	2	3	juillet
7 h. m.	14	14	13	10	11	12	13	7 h. m.
11 h. m.	19	19	16	14	16	17	20	11 h. m.
7 h. soir	20	18	12	17	17	20		7 h. soir

## LAUSANNE-EXCEL SOIR

à 5 m. de la gare  
7, avenue JUSTE-OLIVIER — Tél. 24716.  
Chambre chauffée, eau courante, petit déjeuner et service : Fr. 5.50 par personne.

**Black Hand**  
50 CIGARETTES

*"Inspection de la main?"*

Le chiromancien K. MULLER, ZURICH, nous écrit notamment :  
„Jusqu'à l'âge de 20 ans, l'éducation de „Black Hand" est difficile, c'est une nature capricieuse. En avançant en âge, il devient plus persévérant, énergique est concentré. „Blak Hand" dispose de facultés d'organisation et possède de nobles dispositions créatrices. Des deuils le frappent vers la 20e, 28e et 35e années. Ils ont pour conséquence que le propriétaire de la main consolide sa position. Son sentiment de la responsabilité s'accroît, son aplomb augmente. C'est un homme d'intérieur, il est communicatif et a besoin d'affection. Il est impulsif, facilement irritable, avec de la tendance à la nervosité. Mais „Black Hand" est une main forte, sûre de son but et fidèle."

Par suite de notre propagande, nous avons reçu sous ce titre, sans l'avoir sollicitée, la description et contre caractérisés la personne à laquelle appartient la main dont l'empreinte figure sur nos emballages de cigarettes.  
Sans émettre de jugement quant à l'exactitude de ces caractéristiques, nous en donnons connaissance à notre estimée clientèle de fumeurs, à titre de curiosité.  
A. BATSCHARI S. A., BERNE.

Savez-vous lire dans votre main? Y attachez-vous de l'importance?

# FRIBOURG

## Union des arts et métiers

L'Union cantonale des arts et métiers a eu son assemblée annuelle hier, dimanche, à Romont, à l'hôtel Saint-Jacques. Une soixantaine de délégués y ont pris part et ont suivi avec un vif intérêt les délibérations dirigées avec maîtrise par M. Gougain, président cantonal. On notait la présence de M. le préfet Bondallaz ; de M. Leimgruber, vice-chancelier de la Confédération ; de M. Muller-Chiffelle, délégué de la Direction de l'Intérieur ; MM. Savoy et Bumbach, conseillers communaux de Romont ; MM. Criblet, Fragnière, Schönenberger, Muller, Riedo et Spicher, députés. La section de Fribourg était représentée par M. Zwimpfer, président ; Gutknecht, Betschen, Joye, Vannaz, Vollery, Macherel, Markwalder, Leimgruber, Civelli et Meuwly.

M. Gougain a souhaité une cordiale bienvenue aux invités, en les remerciant de l'intérêt qu'ils portaient à la cause des arts et métiers.

M. Steinauer, au nom de la section des arts et métiers de la Glâne, a dit le plaisir éprouvé par sa section de recevoir les délégués de l'Union cantonale. Il a montré les difficultés que traverse actuellement la classe moyenne et il a émis le vœu que cette catégorie de citoyens rencontre toujours davantage de sympathie parmi la population, dont elle est un des éléments les plus intéressants.

M. Gougain a ensuite présenté son rapport annuel, qui, après avoir donné un aperçu de la situation critique actuelle, a signalé l'essor réjouissant de l'Union cantonale, grâce surtout à l'activité infatigable du sympathique secrétaire, M. Roggo. L'Union cantonale compte six sections avec treize groupes d'artisans.

Le président a rappelé les efforts de l'Union cantonale en vue d'instituer l'association de cautionnement. Cette institution va voir le jour dans un avenir rapproché. Les membres de l'Union cantonale ont fait, en effet, des sacrifices importants pour la mettre sur pied. Actuellement, sur 20,000 francs demandés aux différents groupes, 15,800 sont souscrits. On espère que l'Etat fera également sa part pour le succès de cette association, qui sera appelée à rendre de grands services. M. Gougain a parlé des efforts de l'Union des arts et métiers pour faire adopter par l'Etat un règlement équitable des soumissions. Les pourparlers seront continués avec la Direction des travaux publics jusqu'à ce que les justes revendications des artisans soient acceptées.

Le président a lancé un appel en faveur de la solidarité toujours plus grande entre les artisans, pour que, plus forts et plus décidés, ils puissent faire aboutir leurs vœux.

Les comptes de l'Union cantonale, présentés par M. Roggo et indiquant une fortune de 1852 fr. 34 ont été approuvés après le rapport des vérificateurs lu par M. Charles Leimgruber, confiseur.

Différentes propositions ont été formulées par les sections. Celle de la Singine demande la mise en vigueur d'un règlement cantonal sur les soumissions. La section des confiseurs, par l'organe de M. Charles Leimgruber, demande au Conseil d'Etat de prendre des mesures contre les monopoles commerciaux ; d'instituer un impôt sur le chiffre d'affaires ; de prélever des taxes spéciales sur les grands magasins ; de favoriser le travail indépendant.

Des propositions intéressant l'apprentissage ont été faites par la section de Morat et par les cordonniers de Fribourg, ceux-ci par l'entremise de M. Markwalder.

M. le président Gougain a proposé d'acclamer M. Leimgruber, vice-chancelier, comme membre d'honneur de l'Union cantonale des arts et métiers. Cette proposition a eu l'approbation unanime de l'assemblée, qui a voulu reconnaître ainsi les mérites que s'est acquis M. Leimgruber, dans la défense des classes moyennes.

Les boulangers de la Glâne, l'Association cantonale des boulangers et les maîtres-cordonniers du Lac ont été reçus comme membres de l'Union cantonale.

M. Delabays, membre du comité central des arts et métiers, a fait ensuite une causerie sur la situation économique actuelle. Il a montré les diverses tendances des mouvements qui ont

pris naissance en Suisse allemande et s'est fait le champion des idées développées par M. Joss, en vue de la défense de la classe moyenne. Selon lui, le salut consisterait dans une révision de l'article constitutionnel relatif à la liberté du commerce. M. Delabays a exprimé sa sympathie au mouvement de la Nouvelle Suisse, dont il a dit les buts et le programme.

M. Roggo, secrétaire, a présenté le rapport en langue allemande sur cette question. Avec une décision et une clarté remarquables, M. Roggo a montré qu'il fallait se tenir sur le terrain des réalités et ne pas trop se confier aux prophètes du dehors. L'Union cantonale a des œuvres pressantes à réaliser : règlement sur les soumissions et association de cautionnement. M. Roggo pense que les artisans devaient être leurs propres sauveurs, en montrant plus de solidarité et de véritable compréhension de leurs intérêts. Il a dit que la bonne solution se trouvait dans la motion Amstalden, qui demande l'application large et complète de l'article 34ter de la Constitution donnant à la Confédération le pouvoir de légiférer en matière d'arts et métiers.

Quant aux mouvements qui surgissent de toutes parts, M. Roggo estime que, sans les dédaigner, il convient de ne pas leur donner trop d'importance et qu'il faut rechercher plutôt le sauvetage de la classe moyenne dans notre canton en s'inspirant de nos traditions et de notre esprit chrétien.

Les conclusions de M. Roggo ont été vivement applaudies.

M. Oscar Leimgruber a souligné, en termes vigoureux, la carence de l'Union suisse des arts et métiers, qui n'a pas compris assez tôt la nécessité d'une action énergique et efficace contre la concurrence déloyale. M. Leimgruber a montré, en termes excellents, qu'on devrait, avant tout, demander l'application, par un arrêté fédéral d'urgence, de l'article 34ter de la Constitution fédérale. Il a dit quelques points des programmes des fronts, dont il a signalé le danger pour la constitution de notre pays.

Il faut, a dit très justement M. Leimgruber, sauvegarder l'autonomie des cantons et leur donner les compétences de mettre un frein au développement des grands magasins.

M. Remy, rédacteur, a montré avec quelle prudence il fallait admettre les programmes des « fronts », qui ne tendent qu'à discréditer les partis politiques.

Une résolution a été finalement adoptée demandant aux autorités fédérales de donner une suite rapide aux motions Joss et Amstalden ; aux autorités cantonales d'admettre le règlement des soumissions, de soutenir d'une manière efficace la classe moyenne et de ne remettre aux services de l'Etat que les travaux qui ne peuvent être effectués par les artisans.

Un repas a été ensuite servi. D'excellentes paroles ont été prononcées par M. le préfet Bondallaz ; M. Savoy, conseiller communal ; M. Muller-Chiffelle, délégué de la Direction de l'Intérieur, qui a excusé l'absence de M. Savoy, conseiller d'Etat, souffrant, et d'autres orateurs qui ont montré tour à tour l'intérêt qu'a l'Etat d'avoir une classe moyenne forte, sûr rempart contre les ennemis de l'ordre.

### Conférence radiophonique

M. le Dr Victor Meyer, attaché au secrétariat du Bureau international de l'Union télégraphique à Berne, a fait, à Fribourg, jeudi soir dernier, sous les auspices de l'association des anciens élèves du Technicum, une conférence très intéressante sur l'organisation internationale des radiocommunications.

Le conférencier parla d'abord de l'histoire et du développement des radiocommunications en partant des débuts de la T. S. F. (Hertz, Branly, Popoff, Marconi), pour passer, après les premières conférences radiotélégraphiques internationales, à la période de guerre et d'après-guerre (1914-1927).

La deuxième partie de la conférence avait pour objet l'élaboration d'un plan de répartition internationale des fréquences, qui constitue le grand problème de la période actuelle, depuis 1927.

M. Meyer sut rendre son exposé, malgré les difficultés du sujet, extrêmement clair et très documenté, tant au point de vue historique qu'au point de vue scientifique. Il fut vivement goûté de ses auditeurs.

## La Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses à Fribourg

Pour la quatrième fois depuis sa fondation, la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses s'est réunie à Fribourg, à l'occasion de son assemblée générale annuelle.

Samedi après midi eut lieu à l'hôtel Terminus la réunion des délégués, qui traita des questions purement administratives ou techniques. Hier matin, dimanche, à 10 h. ½, les artistes, au nombre d'une centaine, se réunirent en assemblée générale dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. Alfred Blailé, peintre à Neuchâtel, président central. La Société compte actuellement 654 membres actifs, soit neuf de plus que l'année dernière et 801 membres passifs. En lieu et place de M. Herminjat, décédé, de M. Bohny et de M. Walter Clémin, démissionnaires, l'assemblée a appelé à faire partie du comité central M. Charles Clément, peintre à Lausanne, M. Ernest Belens, peintre à Bâle, et M. Emile Prochaska, à Berne. Une importante question à l'ordre du jour était celle du jury qui, selon le vœu de l'assemblée, doit se laisser guider par des considérations purement artistiques plutôt que régionales. L'assemblée s'est également prononcée contre les expositions organisées sans jury à seule fin d'aider les artistes. Les conditions d'admission dans la Société ont été réglementées d'une manière plus stricte ; 21 nouveaux candidats ont été reçus.

A midi et demi, à l'hôtel Terminus, un banquet excellentement organisé et servi par les soins de M. Théraulaz, tenancier, réunit les artistes et leurs invités. A la table d'honneur, étaient assis : M. Meyer, conseiller fédéral ; M. le conseiller d'Etat Victor Buchs, représentant de l'Etat de Fribourg ; M. le conseiller communal Gottrau, représentant de la ville de Fribourg ; M. Blailé, peintre à Neuchâtel, président central de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses ; M. Righini, peintre à Zurich, président d'honneur ; M. Detraz, à Neuchâtel, secrétaire central ; M. Vital, secrétaire du Département fédéral de l'Intérieur ; M. Baud-Bovy, président de la commission fédérale des beaux-arts ; M. Wachtmann, conservateur du musée artistique de Zurich ; M. Reiners, professeur d'histoire de l'art à notre Université ; M. Rœthlisberger, ancien président central ; MM. Buchs et Brulhart, peintres à Fribourg, l'un président, l'autre secrétaire de la section de Fribourg, les dévoués organisateurs de la manifestation. Le banquet fut agrémenté des productions de l'orchestre hongrois Bela Sakèzi et de M. Moor, de Bâle.

A l'heure des toasts, M. Buchs, président de la section de Fribourg, remercia les hôtes présents et assura les autorités fédérales de l'attachement sincère de la pacifique armée des soldats des beaux-arts.

M. Blailé, président central, remercia M. Meyer, chef du Département fédéral de l'Intérieur, de tout ce que, en cette qualité, il a fait pour les artistes suisses. Il remercia ensuite les Fribourgeois de leur hospitalité. Plus que d'autres peut-être, les peintres, sculpteurs et architectes suisses savent apprécier la merveille d'art et de pittoresque que est la ville de Fribourg. Si les artistes sont de grands enfants dont la joie est souvent bruyante, ils connaissent aussi la grandeur de leur mission qui est de faire comprendre l'art à la foule dont ils sont entourés.

M. Meyer, conseiller fédéral, exprima sa joie d'être au milieu d'une pareille pleiade d'artistes suisses, ce qui dément les paroles prononcées par Gottfried Keller un jour de mauvaise humeur et selon lesquelles le sol suisse ne serait pas propice à l'éclosion de l'art. Au lieu de provoquer l'émulation et par conséquent la création de nouvelles œuvres d'art, l'art engendre malheureusement trop souvent la critique. Il y a encore trop de distance entre les artistes et le public. Il faut davantage éduquer le public, à quoi les pouvoirs publics doivent tendre de toutes leurs forces. M. Meyer a profité de l'occasion pour rendre un délicat hommage au canton et à la ville de Fribourg. Il a rappelé les paroles d'un grand Fribourgeois, M. Georges de Montenach : « En Suisse, la liberté a besoin pour se développer du culte de l'art. » Il faut cultiver dans le peuple suisse non seulement l'esprit national, mais encore le goût national.

MM. Righini, président honoraire, et James

Vibert, sculpteur à Genève, ont remercié encore M. Meyer d'avoir entendu l'appel de détresse des artistes suisses.

L'assemblée annuelle se termina par une visite au monastère de Hauterive. H. H.

### Tir fédéral de Fribourg 1934

Du comité des logements :

Le comité des logements du Tir fédéral doit s'occuper déjà maintenant du problème délicat de l'hospitalisation des tireurs et du nombreux personnel attaché au Tir fédéral, qui est fixé du 20 juillet au 5 août 1934.

Il aura à loger un nombre de personnes pouvant s'élever jusqu'à 3000 par nuit ; c'est dire qu'il compte sur le concours de toute la population pour mener à bonne fin la lourde tâche qui lui est imposée. Il tient surtout à prouver à nos Confédérés que Fribourg est à même de loger convenablement tous ses visiteurs.

Le nombre des lits d'hôtels et de ceux mis obligamment à la disposition du comité des logements par les pensionnats, les écoles et la caserne n'étant pas suffisant, les organes chargés de loger nos hôtes doivent trouver un très grand nombre de chambres particulières.

Le comité des logements a fait distribuer ces jours un appel à tous les ménages de la ville de Fribourg et des environs. Les personnes qui disposent de chambres à l'époque du Tir fédéral sont priées de s'inscrire jusqu'au 8 juillet 1933, auprès de M. Favre, directeur-adjoint, Caisse hypothécaire du canton de Fribourg. L'indemnité sera de 3 à 5 fr. par lit et par nuit, suivant la grandeur et le confort, plus 1 fr. 50 si le petit déjeuner est servi.

Le comité espère que son appel sera entendu et que les inscriptions seront nombreuses. Il est nécessaire que notre vieille hospitalité fribourgeoise fasse une fois de plus ses preuves dans cette circonstance exceptionnelle, même s'il fallait, pour quelques jours, réduire ses aises dans son appartement. Le comité des logements compte tout particulièrement sur le concours des personnes qui ont des chambres d'étudiants. Ces chambres, par suite des dispositions qui seront prises l'année prochaine par nos établissements d'instruction secondaire et supérieure, seront toutes libres du 20 juillet au 5 août 1934.

Le comité des logements se réfère encore au communiqué de la Direction de police locale paru ces jours dans la presse, suivant lequel les déménagements devront se faire en 1934 avant le 15 juillet ou après le 5 août, de sorte qu'au moment du Tir fédéral chaque ménage sera ou dans l'ancien ou dans le nouvel appartement, ce qui facilitera la location des chambres.

### Démobilisation

On nous écrit :

La colonne du train de montagne I/2 placée sous les ordres du capitaine Buri, d'Etzelkofen, a démobilisé samedi matin à Bulle après avoir fait son cours dans la région de la Lenk et de Saanenmøser, où elle s'occupait du ravitaillement de l'école de recrues 2/II, commandée par le colonel Hauswirth, de Colombier. L'école avait été examinée, les jours précédents, par le colonel Altweg, chef du train de l'artillerie, qui se déclara fort satisfait du travail accompli.

Le temps ne fut guère favorable, mais le moral et l'état sanitaire de la troupe ont été excellents.

Les maisons de

**FRIBOURG**

pour l'achat avantageux d'un

**TAPIS D'ORIENT**

sont votre garantie permanente

**LA MEILLEURE**

ESSAYEZ LES  
NOUVELLES  
CIGARETTES

**Stello** 50 C<sup>ts</sup>  
PUR MARYLAND

# Le feu à bord

par Paul SAMY

— Alors les bandits seraient en Belgique ? demanda M. Peroldi.

— Ou ils y vont, dit l'inspecteur. Et, précisément, ce qui me le fait croire, c'est qu'ils tiennent à ce qu'on sache qu'ils y sont, alors que, pour moi, ils n'ont pas quitté Paris.

— Pourquoi parlez-vous au pluriel ? Ne se peut-il que ce soit l'un d'eux, Cevron dans la circonstance, qui crée ainsi un alibi à son complice ? Ce qui me le fait croire, c'est la phrase où il indique que Carlier a abandonné à Paris des documents dont il ne pouvait plus se servir. Or, ces documents où Carlier les a-t-il laissés ? Dans la maison qu'il avait louée et où vous les avez trouvés ?

— Pourquoi, dès lors, ne pas supposer que Carlier a quitté Paris en même temps que lui ?

— Non, répondit le chef de la Sûreté. Après le cambriolage de l'étude du notaire, Cevron a pu disparaître, car nous ne le recherchons pas encore. Ce fut plus difficile pour Carlier qui, après son escroquerie à la banque, pouvait supposer qu'on arrêterait à la frontière le faux Esnault. En voulez-vous l'aveu ? ajouta le chef de la Sûreté. Lisez cette phrase de l'article : « La police parisienne a mis du temps avant de connaître cette affaire et d'arrêter au moins un des prévenus. » « Au moins » complète l'ironie de la phrase, dit M. Peroldi.

— Il faut en conclure, fit Marex, et ce fut ma première idée, que les deux complices communiquent entre eux à travers la frontière et, ce que

je crois, que l'un d'eux, par l'article en question, a voulu donner le change, faire croire que Carlier n'est plus à Paris et qu'il est inutile que nous l'y cherchions.

— C'est aussi mon avis, dit M. Peroldi, et je ne vois pas d'autre explication à cette information tendancieuse.

— Il y a là, en tous cas, reprit l'inspecteur, une indication qui peut nous servir. Je vais me mettre sur cette piste.

— Entre temps, Marex, faites le nécessaire pour répondre à cette note que me passe le juge d'instruction chargé de l'affaire Esnault.

Et, prenant une feuille sur son bureau, il la tendit à l'inspecteur.

— Il s'agit, poursuivit le chef de la Sûreté, d'avoir quelques renseignements sur cette dame Dorane qui habite 9, rue Daunou. Vous savez, d'après le rapport du docteur Tainturier, joint à celui du médecin de Meaux, que cette personne a été l'objet d'une tentative d'empoisonnement, dans les mêmes conditions que la soi-disant fille d'Esnault, alors que celle-ci habitait une villa à Montrevaux. On a joint les deux dossiers comme se rapportant à la même affaire. Mais l'instruction est dirigée contre inconnu, aucune preuve ne pouvant encore désigner Carlier comme l'auteur de ces attentats. On n'en est, à cet égard, qu'à des suppositions, les rapports médicaux étant, bien entendu, muets sur les responsabilités.

— Nous avons, vous et moi, assisté à l'interrogatoire du notaire Lorderot et je crois me souvenir que c'est lui qui aurait placé cette madame Dorane auprès de la fausse fille de M. Esnault que Carlier avait reconnue comme la sienne.

— C'est exact. Eh bien, informez-vous auprès du notaire du passé de cette personne, en même temps que vous enquêterez sur elle rue Daunou.

J'ignore encore ce que veut faire M. Bornardt, mais je suppose qu'il désire s'entourer de renseignements précis sur les deux tentatives d'empoisonnement que signalent les deux médecins.

— Si j'ai bien compris, fit Marex, il s'agit, pour ne point se payer de mots, d'avoir des renseignements sur le passé de cette dame et sur sa moralité.

— Certainement, répondit M. Peroldi, mais la note de M. Bornardt porte : « Avec discrétion ».

— Cela va sans dire, fit l'inspecteur. Vous aurez ces renseignements avant demain. Je vous les donnerai par écrit, ajouta Marex en s'en allant.

XXIII

— Veuillez vous asseoir, docteur, fit le juge d'instruction en désignant un siège à Henri Tainturier, et excusez-moi de vous avoir convoqué à cette heure de la matinée. Comme la plupart de vos confrères, vos après-midi doivent être pris pour vos consultations.

Le médecin inclina la tête pour couper court à ce préambule, curieux de savoir ce qui lui valait cette convocation.

M. Bornardt continua :

— Vous avez été, et sans doute êtes-vous encore le médecin de Mme Dorane. Mais ce n'est pas à ce titre que je souhaite votre avis. Ceci dit pour vous mettre tout à fait à l'aise vis-à-vis de vos scrupules professionnels. Que pensez-vous d'elle ?

— Je peux d'autant mieux répondre, dit le docteur Tainturier, que ce n'est pas à proprement parler comme médecin que je l'ai connue. Un hasard m'a amené, il y a quatre ou cinq ans, à lui rendre un service personnel dont elle m'a gardé une reconnaissance qui m'a touché. Depuis, nous avions eu rarement l'occasion de nous revoir. L'accident suspect qui lui est arrivé m'a remis comme médecin en sa présence.

— Que pensez-vous d'elle ?

— Ma foi, dit le docteur, beaucoup de bien. Elle a été fort malheureuse avec un mari très malade qu'elle a entouré de soins dévoués, même quand il n'avait plus conscience de ses actes et qu'il ne la reconnaissait plus. Il est mort à Villejuif.

— Mort naturelle, par conséquent.

— Sans aucun doute, répondit le médecin qui eut un mouvement de surprise.

— C'est tout ce que vous savez d'elle ?

— Elle m'a laissé l'impression d'une femme de caractère, de parfaite honorabilité et d'une nature sensible et bonne. Je n'en peux dire davantage.

— C'est tout ce que je voulais savoir de vous, docteur. Ces renseignements de moralité me sont demandés par le Parquet de Meaux qui a reçu les dépositions du docteur Mariel et du pharmacien Biret, comme moi la vôtre, au sujet des empoisonnements dont vous et vos confrères ont saisi la justice. Mon collègue me pose la question que je vous ai répétée. Je lui ferai part de votre réponse, et je vous en remercie.

Ce mot mettait fin à l'entretien et le docteur Tainturier se retira sans vouloir demander à M. Bornardt le motif réel de cet interrogatoire.

L'aurait-il su en questionnant M. Lorderot qu'il croisa en le saluant dans les couloirs du Palais ? En tout cas, connaissant par la conversation de leur déjeuner de naguère l'intérêt que portait le notaire à Mme Dorane, il ne douta point que ce fût pour le même motif qu'il se dirigeait vers le cabinet du juge d'instruction. (A suivre.)

## LE STIMULANT

Aperitif au vin et quinquina

### Société fribourgeoise des officiers

La Société fribourgeoise des officiers a tenu ses assises annuelles, hier dimanche, à Estavayer-le-Lac. A 4 h., l'assemblée, présidée par M. le lieutenant-colonel Léo Meyer, réunissait une cinquantaine de participants dans la salle de la Grenette, mise gracieusement à sa disposition par l'autorité communale.

En termes émus, le président a rappelé la mémoire des camarades morts depuis une année, et l'assemblée s'est levée pour honorer leur souvenir.

Le rapport présidentiel a été très applaudi et approuvé à l'unanimité, ainsi que celui des sous-sections de la Gruyère et du Lac.

M. le capitaine Blancpain a été élu membre du comité. L'Association a décidé de se faire représenter aux fêtes du centenaire de la Société suisse des carabiniers, à Zurich, en novembre prochain.

D'intéressants renseignements ont été donnés par M. le capitaine Remy, au sujet de la manifestation patriotique projetée à Vindonissa, le 9 juillet, manifestation à laquelle l'Association participera par une délégation.

Enfin, M. le colonel Weissenbach a tenu à remercier le comité pour l'habileté avec laquelle il remplit sa tâche. Il a regretté l'absence des camarades de la Gruyère. M. Weissenbach a salué le réveil patriotique qui se manifeste chez nous, car il est inadmissible que des hommes qui sacrifient au bien public leur temps et leur santé continuent à être bafoués comme cela a été le cas durant ces quelques dernières années.

La séance levée, les officiers fribourgeois se sont rendus au cimetière, sur les tombes des camarades qui y reposent. Instants solennels, qui élèvent l'âme au-dessus des préoccupations matérielles. Puis, ce devoir accompli, ils se retrouvèrent dans le jardin de l'hôtel du Cerf, où eut lieu la réception de la musique la *Concordia* de Fribourg par sa sœur la *Persévérance* d'Estavayer.

Là, M. Duruz, préfet de la Broye, dans une vibrante allocution, transmit aux Concoradiens le salut des officiers fribourgeois.

Enfin, à 7 heures, tout le monde se trouva réuni, pour le dîner, dans la nouvelle et élégante salle de l'hôtel de la Fleur-de-Lys. Une partie familière termina cette agréable réunion.

### Le tournoi de la balle à la corbeille

Cet intéressant tournoi, organisé par l'Association cantonale de gymnastique, a eu lieu hier, dimanche, aux Grand'places. Il s'est déroulé dans les meilleures conditions, au milieu d'un public nombreux qui a souligné de ses applaudissements le plaisir d'assister à des rencontres vivement disputées. La victoire est revenue à la *Freiburgia*, dont l'équipe était animée d'une belle ardeur. La partie la plus captivante fut sans contredit celle qui a mis aux prises l'*Ancienne* et la *Freiburgia*, c'est-à-dire deux équipes de force sensiblement égale. Le jeu, d'un bout à l'autre rapide, a mis en évidence le point fort de chacune des équipes. La ligne d'attaque de l'*Ancienne*, rapide, tout en pratiquant un jeu très précis, s'est heurtée à la solide défense de la *Freiburgia*. La lutte, toujours courtoise, s'est terminée à l'avantage de celle-ci par 2 buts à 1. Voici les résultats des rencontres et le classement des équipes :

*Ancienne-Freiburgia*, 1-2 ; *Romont-Guin*, 4-0 ; *Ancienne-Guin*, 5-0 ; *Guin-Freiburgia*, 0-2 ; *Freiburgia-Romont*, 5-0 ; *Romont-Ancienne*, 0-4.

1. *Freiburgia*, 6 points ; 2. *Ancienne*, 4 p. ; 3. *Romont*, 2 p. ; 4. *Guin*, 0 p.

La *Freiburgia* prendra part aux finales qui auront lieu lors de la journée cantonale, le

16 juillet, à Fribourg, où le titre de champion cantonal sera mis en jeu.

Des tournois semblables ont eu lieu à Bulle et à Morat et ont donné les résultats suivants : groupe II. Bulle, 6 points ; Broc, 3 p. ; Châtel-Saint-Denis, 2 p. ; Vuadens, 1 p.

Troisième groupe : Morat, 4 points ; Montilier, 4 p. ; Estavayer, 2 p. ; Chiètres, 2 p. Un match supplémentaire entre Morat et Montilier se trouvant à égalité de points a donné la victoire à Montilier qui est ainsi en tête du groupe.

On connaît donc maintenant les trois équipes qui auront à se rencontrer dans les finales. Ce sont la *Freiburgia*, Bulle et Montilier.

### Le concert des Cosaques du Don

Le beau temps et un concours de circonstances défavorables ont empêché que le concert des Cosaques du Don, donné au Capitole hier, dimanche, de 5 h. à 6 h. 1/2, eût l'auditoire qu'il méritait. Les trente chanteurs que dirige M. Serge Jaroff ont exécuté de façon merveilleuse un riche programme de chants religieux et profanes. Ils ont été couverts d'applaudissements et leur prestigieux directeur a dû, plusieurs fois, venir se présenter aux ovations du public.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Chœur mixte de Saint-Nicolas*. — Ce soir, pas de répétition. Eglise de Saint-Pierre, 8 h. 1/2, oratorio « Dismas », œuvre de M. le directeur.

*Société de chant de la ville*. — Les chanteurs sont priés d'assister à l'oratorio qui se donne ce soir à Saint-Pierre, sous la direction de M. le chanoine Bovet.

## CINEMA ROYAL

DEPUIS VENDREDI

# JE SUIS UN ÉVADE

fait à chaque représentation salle comble.

RETENEZ VOS PLACES A TEMPS

TÉL. 7.14

### COMMUNE DE VILLARS-SUR-GLANE

Mise à l'enquête

Les plans pour la construction d'une porcherie sur l'article 624 plan folio 17, propriété de Mme veuve Demierre, sont mis à l'enquête restreinte au secrétariat communal, où les intéressés peuvent prendre connaissance et déposer leurs observations jusqu'au samedi 8 juillet, à 18 h.

Le conseil communal.

### CHEVAUX

POUR ABATTRE ET ACCIDENTS

sont payés un bon prix par la

**Boucherie chevaline centrale**, Louve, 7, Lausanne, H. Verrey.

Téléphone boucherie : 29.259 ; domicile : 29.260.

### Perdu

portefeuille contenant deux pochettes de paye, depuis Grolley-Ponthaux jusqu'à Noréaz. 13053

Renseigner contre récompense : **Alfred Guennet**, à Grolley.

## HOTELS CAFÉS RESTAURANTS

Recommandés

### GUIN : Hôtel et Pension Central

Consommations de 1er choix. Cuisine soignée. Belle salle pour sociétés. Jeu de quilles (Morgenthaler).

A. Wicky-ZurkInden.

### BULLE : Hôtel du Saint-Michel

Nouvellement aménagé. Restauration soignée à toutes heures. Truites. Salé de campagne. Menu sur commande. Vins de choix. Salle pour sociétés.

— Nous acceptons des pensionnaires.

Tél. 2.51 X. Morand-Andrey.

### Montilier

au bord du lac de Morat

Passez vos vacances à l'endroit idéal qu'est l'**Hôtel des Bains** (au Lac)

Place de bain privée

Chambres avec eau courante

Cuisine renommée

Spécialité de poissons

Pension de Fr. 6.— à 7.—

En juin et septembre prix réduits

Tél. 2.62 A. Fasnacht, propriétaire.

### AUTOCAR

Nous tenons à la disposition des sociétés et des écoles un autocar ultra-moderne de 30 places.

Itinéraires et devis sans engagement.

### Garage des CHARMETTES S. A.

Fribourg. Tél. 8.77

### SUGIEZ : Hôtel de l'Ours

L. Derron, propriétaire.

## Décoration

Pour l'exécution d'une belle

adressez-vous aux

# E. SUTER

FRIBOURG

147, Grandes-Rames, 165

Pendant notre semaine de soldes, vous trouverez quantité de très jolis articles pour dames et enfants, légèrement défraîchis, à partir de Fr. 0.75 1.- 1.50 2.- etc.

MAGASIN

### J. HENSELER-COTTING

Rue de Lausanne, 82

### Placement hypothécaire

Quel particulier prêterait Fr. 40.000.- à Fr. 45.000.- au 4 %, en hypothèque premier rang sur un immeuble très bien situé dans la ville de Fribourg.

Faire offres écrites sous chiffres P 13052 F, à *Publicitas*, Fribourg.

### Imprimerie St-Paul

Ouvrages soignés en tous genres

Abonnés, favorisez dans vos achats les maisons qui publient des annonces et réclames dans notre journal !

# Douce à la gorge et ne faisant jamais tousser

Telles sont les caractéristiques de  
la cigarette **MARYLAND-VAUTIER** jaune  
avec le trait rouge **50 centimes le paquet**

## Postiches

soit : perruques, nattes chignons, etc.  
Adressez-vous en toute confiance au 12262

SPECIALISTE

**Louis Mœhr**  
posticheur

Fribourg, 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle-Noir).

## A LOUER

bel appartement de 4 pièces, tout confort, véranda, part au jardin. Bien situé. — S'adresser au bureau de « L'Indépendant », 5, rue du Temple. Tél. 2.23. 13039

On demande, pour date à convenir, un bon

## maître-vacher

consciencieux, avec bonnes références. S'adresser sous chiffres P 13022 F, à Publicitas, Fribourg.

## A LOUER

appartement de 4 pièces, avec tout confort moderne. 13021  
Pour renseignements, s'adresser au BUREAU PERRIN & WECK.

## A LOUER

tout de suite ou date à convenir un local pouvant servir d'atelier ou d'entrepôt. 12983  
S'adresser : rue des Alpes, 29, au 1er étage.

## 10.000 fr.

sont demandés sur hypothèque 1er rang. Garantie sérieuse. Faire offres par écrit sous P 2430 B, à Publicitas, BULLE.

## Beaux appartements

de 3 et 5 pièces, pour le 25 juillet, avec confort, Pérolles, 57, pour Fr. 1200.- et Fr. 1800.-, ainsi que beaux locaux industriels divisibles au gré du preneur. 1203-8  
S'adresser : agence de publicité, rue de Lausanne, 37, FRIBOURG.

## CADEAUX de Première Messe

LÉONCE DE GRANDMAISON

### JESUS - CHRIST

sa personne, son message, ses preuves

2 vol. brochés : Fr. 21.— ; reliés Fr. 46.—

ALLO

### Saint Jean L'Apocalypse

broché Fr. 21.— ; relié Fr. 33.—

LEPIN

### L'idée du sacrifice de la messe

broché Fr. 13.20 ; relié Fr. 25.50

LAGRANGE

### L'Evangile de Jésus-Christ

broché Fr. 11.— ; relié Fr. 25.—

GARRIGOU-LAGRANGE

### Dieu, son existence et sa nature

broché Fr. 11.— ; relié Fr. 20.—

CARDINAL MERCIER

### La vie intérieure

Appel aux âmes sacerdotales

broché Fr. 5.50 ; relié : Fr. 15.—

### De la Collection des „Etudes Bibliques”

JACQUIER LES ACTES DES APOTRES Fr. 25.20 broché

LAGRANGE EVANGILE SELON SAINT MARC Fr. 21.— »

LAGRANGE EVANGILE SELON SAINT JEAN Fr. 16.50 »

LAGRANGE EVANGILE SELON SAINT LUC Fr. 16.50 »

LAGRANGE EVANGILE SELON SAINT MATTHIEU Fr. 16.50 »

### LEBRETON Histoire du dogme de la Trinité

2 vol. brochés Fr. 19.80

### VERBUM SALUTIS

COMMENTAIRES SÉPARÉS DES QUATRE EVANGILES  
publiés sous la direction du P. Joseph Huby, S. J.

L'Evangile selon saint Matthieu, par le R. P. DURAND

L'Evangile selon saint Marc, par le R. P. HUBY

L'Evangile selon saint Luc, par les RR. PP. VALENSIN et HUBY

L'Evangile selon saint Jean, par le R. P. DURAND

chaque volume : Fr. 5.30

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL,  
130, place St-Nicolas, et avenue de Pérolles, 38  
FRIBOURG

## A LOUER

au soleil, rue Saint-Pierre, 12, appartement de dix pièces avec tout confort, salle de bain, chauffage central, cave, escalier de service. Convient également pour bureaux. 12890  
Pour tous renseignements, s'adresser à M. Guillaume Weck, 18, rue de Romont. Téléphone 512.

## MEUBLES d'occasion

A céder, faute de place, une belle bibliothèque vitrée en noyer, une armoire à tiroirs ancienne, dite Windlage. S'adresser à M. Herren, Brasserie du Cardinal.

On vendrait, à Genève, près gare Cornavin, 31008

### Petit

### Commerce vins, gros et ml-gros

Belles caves. Appartement de 5 pièces. Pas de reprise. Tout matériel au prix d'estimation. Petit stock de marchandises. Demandez renseignements à RIVE frères, Genève.

### A VENDRE

pour cause de double emploi, une

### automobile

PEUGEOT en parfait état de marche. Prix très bas. S'adresser à Publicitas, Bulle, sous P 2419 B.

### Domaine

38 poses, d'un seul mas, à louer pour le 22 février 1934. 13045  
Offres à H. Audergon, à Belvaux.

### OBESITE

Messieurs, combattez cet embonpoint par le port d'une ceinture ventrière de qualité. Très bas prix. Envoi à choix. Indiquer tour de l'abdomen.  
R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

On demande, pour la Belgique

## Jeune fille

catholique, au pair, sachant s'occuper d'enfants et sachant coudre. Offres sous chiffres P 13047 F, à Publicitas, Fribourg.

**La Grenade est lancée!**

**Poudre à polir GRENADE 50 cts**

EN VENTE PARTOUT

Savonnerie H. & M. Péclard à Yverdon

## Messieurs de la branche commerciale

sont recherchés pour visiter une clientèle privée existant. Pas de marchandises. Offres sous chiffres G 8436 Z, à Publicitas, Zurich.

## Pourquoi vous „écreinter” à travailler votre bois?

Nos machines ultra-modernes feront en un quart-d'heure, aux meilleures conditions, ce que vous passeriez des heures à faire péniblement.

## Etablissements WINCKLER

Fribourg Tél. 2.08

### Gros gains assurés

Nouveauté intéressant tout le monde  
Tapis faits de pneus, fabrication suisse.

Représentants régionaux à la commission, bons vendeurs, actifs, sont demandés partout. Faire offres à Case postale 6550, Neuchâtel.

Les premiers experts SUISSES en

### Tapis d'Orient

sont à votre disposition à

### L'avenue des ALPES

pour conseiller votre choix sans aucun engagement.

### Vente-Exposition

1er au 8 juillet

S. A. LINO-TAPIS-MEUBLES.

### Affaire de 1er ordre

A céder tout de suite licence pour exploitation d'un procédé nouveau de reproductions de grand rapport, sans concurrence. Capital nécessaire : Fr. 20,000.— Offres sous chiffres O F 3626 L, à Orell Füssli-Annonces, Lausanne.

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

## = Inspecteur =

EST DEMANDÉ par une des plus anciennes Sociétés Suisses d'assurances, branche vie.

Est offert : Fixum, provisions et frais de voyage.

Situation d'avenir pour candidat sérieux et actif.

S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 13046 F.

## CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation de la délicieuse comédie policière

### COURS JOYEUX

avec

GABRIEL GABRIO — JEAN GABIN et JOSSELINE GAËL

Dès demain mardi jusqu'à jeudi (inclus.)

ES WAR EIN MAL EIN MUSIKUS  
La formidable opérette 100 % allemand

Téléph. 1300

### Enseignement gratuit des travaux au filet



Profitez de votre prochaine visite à Berne. Apprentissage en 2 heures.

Envoi d'échantillons à choix.

### Spitzenhaus z « Zytglogge »

R. Margulies, Berne, Hotelgasse, 1 (Derrière la tour de l'Horloge)

### Accorda de Pianos

par accordeur de la place. — Réparations

S'adresser ou écrire au magasin de musique Schraner, place de Saint-Nicolas, Fribourg.

# TAPIS d'ORIENT

au BOULEVARD DE PEROLLES, N° 19 (Bâtiment La Genevoise, 1er étage).

La hausse est imminente, TOUT IMPORTATEUR DIRECT LE SAIT ; profitez, Madame, des prix exceptionnels que nous pouvons vous offrir à l'heure actuelle.

La renommée n'est pas une question de publicité et une réclame tapageuse ne remplacera jamais la vieille expérience de la branche qui fait notre force et notre solide réputation de MAISON DE CONFIANCE.

C'est 25 ans de spécialisation qui nous permettent de vous conseiller à bon escient dans le choix d'un tapis ; acheter maintenant, c'est profiter d'une bonne affaire, à condition, naturellement, d'acquiescer une pièce de confiance, un tapis garanti sur facture par

# A. LOUBET

AU MIKADO S. A.

LAUSANNE.

NOUS SOLLICITONS LA COMPARAISON ! INVITATION CORDIALE, SANS AUCUN ENGAGEMENT.